

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

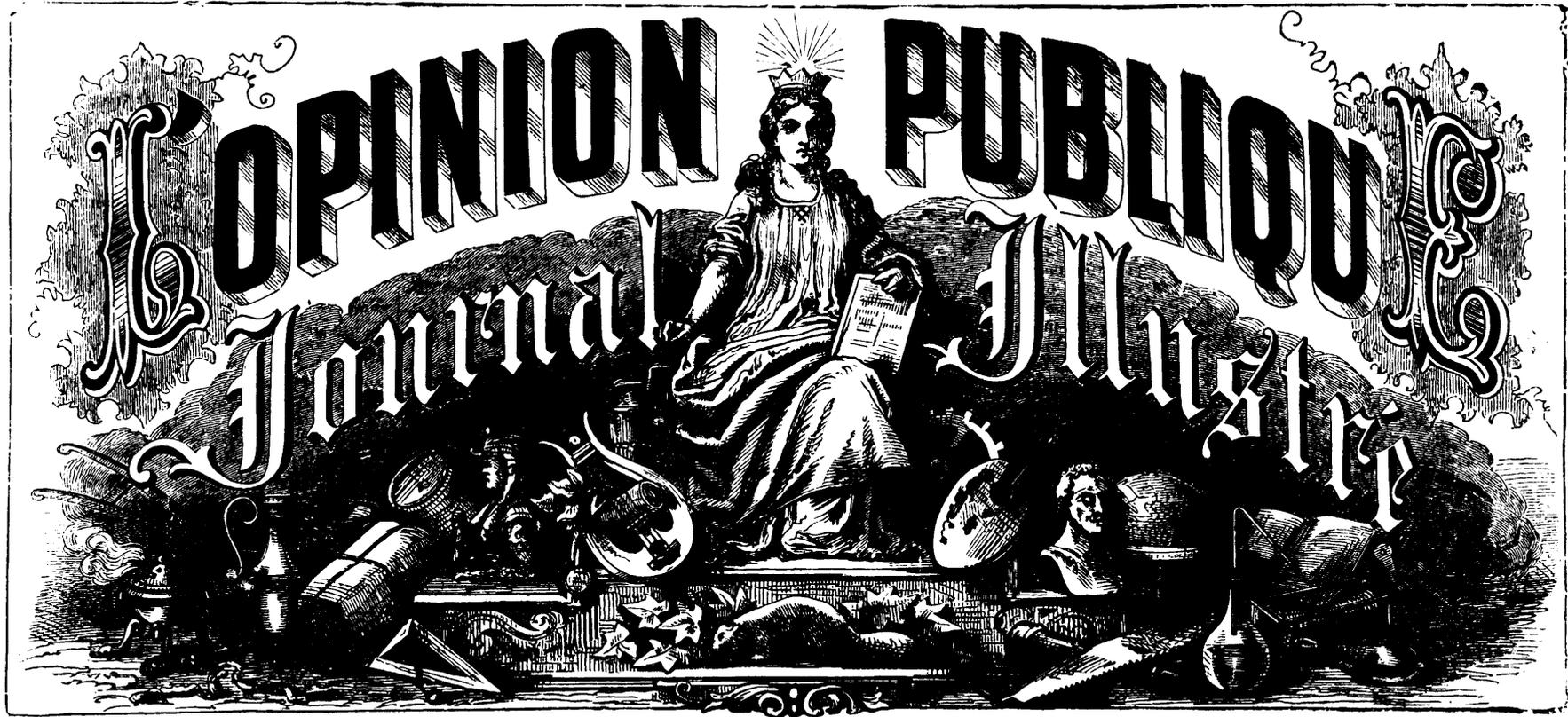
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. VI—No. 26.

MONTREAL, JEUDI, 1ER JUILLET 1875

{ ABONNEMENT, D'AVANCE. \$3.00.  
PRIX DU NUMERO. 7 CENTS.

### LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Après l'éclatante et solennelle célébration de la St. Jean-Baptiste de 1874, celle de cette année ne pouvait évidemment pas lutter contre ce souvenir écrasant. Aussi les organisateurs n'ont-ils rien tenté de ce genre; ils savaient fort bien que, les éléments d'une imposante manifestation manquant, une semblable tentative échouerait. Ils se sont bornés à assurer le fonds du programme traditionnel: la procession, la messe solennelle, les harangues et le concert.

Et, avouons-le sincèrement, la physionomie générale de la démonstration était on ne peut plus attrayante.

Dans le cortège, les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, les délégués des arts et métiers, ceux du commerce; les chars emblématiques des typographes, des graveurs, etc., les élèves du collège de Montréal, les instituteurs catholiques de la ville, les médecins, le barreau, les notaires, le comité de régie, celui d'organisation; le Vice-Président, S. H. le Maire; tout ce monde, d'enfants en costume, de graves personnes vêtues de noir, comme l'exige la mode moderne, formaient les anneaux d'une longue chaîne, entrecoupée de corps de musique jetant dans l'air leurs joyeuses fanfares; les chars et leurs emblèmes, les bannières, les oriflammes, déployant au vent leurs broderies et leurs couleurs; les maisons pavoisées, voilant leur façade sous les rameaux verdoyants de branches d'érable; tous ces ornements pittoresques, ces rumeurs, ces bruits divers, cris de joie, hurrahs, éclats de rire, circulant entre une triple haie de spectateurs rangés sur les trottoirs des places et des rues, sous les regards des belles curieuses étalant aux balcons, aux croisées, des visages aussi frais que leurs toilettes, donnaient à la cérémonie un aspect original et un caractère de joie franche et communicative. Les visages rayonnaient, les yeux brillaient de contentement, et l'on ne pouvait se regarder sans se sourire.

La partie religieuse de la fête, a été comme toujours, imposante et digne.

Dans Notre-Dame, artistiquement décorée, Mgr. Vinet, en l'absence de Sa Grandeur Mgr. Fabre, grand aumônier de l'association St. Jean-Baptiste, a chanté une messe solennelle.

A la distribution du pain béni, d'où tombaient huit rubans, chacun d'eux, tenus par un président de section, Madame J. C. H. Lacroix, portait le cierge de l'offrande, ayant pour l'accompagner le vice-

président de la Société St. Jean-Baptiste, M. L. O. Loranger.

Les quêteuses et les quêteurs du jour étaient:

Dans la nef: Madame G. A. Drolet et J. Turgeon; Madame Jos. Martin et M. Ls. Archambault; Madame Trudelle et M. Dufresne; Madame J. B. Bourassa et M. Pelletier.

Dans les jubés inférieurs: Melle. Laframboise et M. Arthur Prévost; Melle. Leprohon et M. le Dr. E. Lachapelle.

Dans les jubés supérieurs: Melle. Hébert et M. Aug. Demers; Melle. Trudeau et M. C. S. Rodier, jr.

Quant au sermon de circonstance, le Rév. M. Lévesque, P. S. S., vicaire à la paroisse St. Joseph de Montréal, avait été chargé de cette tâche difficile. M. Lévesque s'en est acquitté à merveille, et à résumé dans les quelques lignes heureuses que nous donnons ci-dessous, la véritable signification de la fête nationale du Canada Français:

«Rendre un hommage, prendre un engagement,—voilà le but de la démonstration de ce jour. Nous venons rendre un hommage à la fidélité de nos pères qui ont marché sur les traces de St. Jean-Baptiste dans l'accomplissement de leur mission;—nous venons prendre l'engagement de suivre nos pères dans cette voie qu'ils ont si courageusement suivie.»

Comme on le voit, pour l'éloquent prédicateur, la race française en Amérique, race dont le Canada forme le centre et le foyer, a reçu un héritage qu'il importe à sa vitalité de maintenir intact et inaltéré.

A l'issue de la cérémonie, la foule des spectateurs suivit la procession jusqu'à la fin de son itinéraire, la place St. Jacques, où M. L. Loranger et Son Honneur le Maire prononcèrent deux discours: le premier, au nom de la Société St. Jean-Baptiste; le second, au nom de la ville de Montréal.

En quelques phrases éloquentes, telles que sait les faire et les dire, M. Loranger, l'échevin rappela l'affluence et la pompe de la St. Jean-Baptiste de l'année précédente; puis, en termes heureux, remercia le public du patriotique concours donné à la fête.

Quant à Son Honneur le Maire, Montréal ne pouvait vraiment se donner un premier magistrat doué d'une sympathie plus sincère, plus éclairée et plus communicative que celle qu'éprouve M. le Dr. Hings-ton pour toutes les races qui composent notre mosaïque municipale.

Les docteurs en général, et les chirurgiens en particuliers ne sont pas tendres cependant; la sensibilité est leur moindre défaut.

Eh bien! le Maire-Docteur a emprunté pour la circonstance, la science, à la faculté les fleurs de rhétorique au langage officiel; et, mêlant agréablement le tout, il en a formé un bouquet qu'il a gracieusement offert à la nationalité canadienne-française.

Il a fait des vœux pour l'accroissement de la population canadienne-française, observant que si la fécondité était une qualité de notre race, elle était aussi un signe de sagesse, de bonnes mœurs et de vertu. Il a de plus rendu pleine justice au patriotisme, à ce culte, à cet invincible amour du sol, des mœurs et des traditions nationales, qui de tout temps signala et aujourd'hui encore distingue les Canadiens.

Son Honneur ne s'est pas borné à signaler ce fait incontestable, mais il en a énuméré, analysé les causes historiques, et conclu qu'en effet, sur une terre arrosée de tant de sang, conquise au prix de tant de sacrifices, fertilisée par la cendre d'un si grand nombre de martyrs et de héros, il ne pouvait en être autrement.

Faisant la part du génie propre à chaque race, il a reconnu et affirmé les aptitudes artistiques, les goûts littéraires et poétiques des Canadiens-Français. Inutile de citer des noms, a-t-il ajouté en terminant, il me suffira de dire «qu'en fait d'historiens les meilleurs sont les vôtres, et que l'on se trouve trop heureux d'avoir la traduction de leurs ouvrages.»

Cette justice rendue à nos gloires est non seulement flatteuse pour nous, mais elle honore son auteur autant qu'elle fait ressortir son intelligence et son impartialité.

Dans la soirée, un concert-promenade terminait dans la salle du *Skating Ring*, les réjouissances de la Saint Jean-Baptiste de l'année 1875.

A. ACHINTRE.

### TABLETTES LOCALES

Une nouvelle Compagnie d'imprimerie à Montréal:

Le nom proposé pour la Compagnie est «The Montreal Herald printing and publishing Company.»

L'objet pour lequel l'incorporation est demandée, est pour la publication d'un papier-nouvelles et pour affaires d'impressions généralement.

La principale place d'affaires de la dite Compagnie, sera dans la cité de Montréal, province de Québec.

Le capital social de la dite Compagnie est de cent mille piastres.

Le nombre de parts est de cinquante, de deux mille piastres chacune.

Les noms, lieux de résidences et occupations des requérants sont:

L'honorable Edward Goff Penny, de la cité de Montréal, sénateur.

Andrew Wilson, du même lieu, écuyer.  
James Stewart, du même lieu, écuyer.  
L'honorable Lucius Seth Huntingdon, du même lieu, un des membres du conseil privé de Sa Majesté.

Daniel Butters, du même lieu, écuyer, marchand.

Les noms des premiers directeurs sont les suivants: honorable Edward Goff Penny, honorable Lucius Seth Huntingdon, James Stewart.

On sait que le gouvernement anglais s'était plaint de la manière dont les Etats-Unis appliquaient l'article du traité de Washington relatif à l'importation du produit de nos pêcheries. En vertu de ce traité, le poisson doit être affranchi de tout droit quand il est importé de l'un des pays dans l'autre. Mais une loi récente du Congrès a imposé un droit sur les vases de fer blanc ou d'autre matière qui contiennent le poisson. Tel est l'objet des réclamations de l'Angleterre, qui voit dans cette disposition législative une infraction au traité ou du moins un moyen de l'éluder. A la suite des observations que le ministre britannique a présentées sur ce sujet à M. Fish, celui-ci a demandé au secrétaire du trésor son opinion sur la question en litige. M. Bristow a répondu que son devoir était de faire exécuter la loi du Congrès, mais qu'il ne lui appartenait pas de dire si cette loi était ou non conforme au traité de Washington, ni si le prochain Congrès serait disposé à la modifier.

Espérons que le gouvernement fédéral fera des efforts pour faire rappeler par les Etats-Unis, une loi aussi injuste en soi, que préjudiciable aux intérêts du pays.

### ECHOS DE PARTOUT

On place maintenant des torpilles dans l'extrémité des harpons. Elles font explosion dans le corps de la baleine et la mort est presque instantanée.

On a constaté qu'il existe dans l'Alsace seule, 204 estaminets dont les enseignes représentent un prussien joufflu et ivre, servi par une jolie fille Alsacienne.

Le marquis de Hastings a payé un jour 12,000 guinées ou \$63,000 pour le cheval de course Kangaroo, qui est maintenant attelé à un cab de Londres et gagne 10 cents par course. *Sic transit gloria in mundi.*

A la suite du mariage du duc d'Edimbourg, second fils de la reine Victoria, avec la fille de l'empereur de Russie, un conflit de préséance s'est élevé entre la nouvelle duchesse d'Edimbourg et la princesse Béatrice, la plus jeune des filles de la reine, qui n'est pas encore mariée.

La duchesse d'Edimbourg réclamait le pas sur sa belle-sœur dans les cérémonies officielles, en vertu de son titre d'Altesse impériale de Russie; mais la princesse Béatrice a pour elle l'étiquette traditionnelle de la cour d'Angleterre, à laquelle les épouses des princes ne prennent rang qu'après les membres de la famille royale. Ce conflit d'étiquette qui n'a du reste, aucune importance politique, subsiste toujours, et l'on remarque que la duchesse d'Edimbourg et la princesse Béatrice évitent constamment de paraître ensemble aux levées de la reine ou en toute autre occasion publique.

Les éruptions volcaniques de l'Islande ont une importance malheureusement beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Trois cratères se sont ouverts dans une plaine située au nord des immenses déserts connus sous le nom de Vatna-Jökul. Le district dans lequel ces éruptions ont eu lieu, est tout rempli de geisers et parfaitement inhabité. Mais les cendres, poussées par les vents dans la direction du sud-est, ont recouvert une zone de pâturages. On a constaté une épaisseur de 6 pouces, rendant la contrée tout à fait inhabitable.

Le volcan n'émet pas de flammes ; mais la lueur des couches de lave est si intense, qu'à distance l'horizon est tout rouge. Les bruits sont formidables. Ils s'entendent également de très-loin et offrent une grande ressemblance avec le sifflement de la vapeur. Quant aux laves, elles sont soulevées en l'air comme une effrayante gerbe de feu de 100 mètres de hauteur. En tombant, elles se refroidissent et s'éparpillent en cendres, que l'ouragan entraîne avec fureur.

On lit dans la *Correspondance Algérienne* :

Nous apprenons avec satisfaction que des demandes sérieuses de sauterelles d'Afrique sont faites par nos pêcheurs, à l'effet d'essayer ce nouvel engin. Un fait de la plus haute importance vient à ce propos d'être officiellement constaté par la commission chargée d'étudier les causes, les phases de l'invasion de ces locustes et les moyens d'en paralyser les effets ; la sauterelle d'Afrique n'a pas besoin d'être salée pour se conserver presque indéfiniment sans aucun danger pour la salubrité publique. Il suffit d'étouffer par une pression légère les locustes dans les sacs où on les a jetés vivants, ou de les asphyxier dans un four tiède et de leur faire subir une légère dessiccation au soleil, le peu de substances aqueuses contenues dans leur corps s'évapore très-rapidement ; rangés puis pressés dans des bocaux, ils peuvent être expédiés aux plus grandes distances, sans subir la moindre altération. Le commerce algérien songe déjà à se mettre en mesure de faire des approvisionnements de sauterelles, qu'il pense pouvoir payer aux indigènes à dix francs le quintal. Cette résolution a d'autant moins lieu de surprendre, qu'en dehors de son usage comme engin de pêche, la sauterelle séchée constitue un excellent engrais d'une richesse incomparable en matière azotée, et ayant donné les meilleurs résultats partout où il a été essayé, notamment à l'école de Grignon.

Voici quelques renseignements de statistique fort intéressants sur les voies et communications en France :

Il existe en France 40,000 kilomètres de routes nationales, qui ont coûté 1 milliard 200 millions, et dont l'intérêt produirait 6 millions. A cette somme, il faut ajouter les frais d'entretien, qui sont de 38 millions ; on peut donc dire que les routes nationales coûtent annuellement 90 millions.

Le produit de l'impôt des voyageurs et des marchandises par voitures de voyageurs n'atteint pas plus de 5 millions par an.

En ce qui concerne les voies navigables, la dépense faite par l'Etat est également évaluée à 1 milliard 200 millions. La dépense d'entretien est annuellement de 10 millions, et l'intérêt du capital engagé représentant 6 millions, la dépense totale est de 70 millions. Le produit s'élève à 4 millions.

Pour les chemins de fer, l'Etat a payé aux diverses compagnies une somme d'environ 1 milliard 100 millions. A l'intérêt de cette somme, qui est de 55 millions, s'ajoutent 40 millions, montant des garanties de l'Etat. Il résulte de ces chiffres que l'Etat dépense, pour les compagnies de chemin de fer, 95 millions chaque année. Il en retire comme produit 187 millions, savoir : argent, 105 millions ; services rendus, 55 millions ; impôt sur la petite vitesse, votée l'année dernière, 25 millions. Comme on le voit, les dépenses faites pour les routes de terre et d'eau et pour les chemins de fer donnent des résultats bien différents. Seuls, les chemins de fer rapportent au Trésor plus qu'ils ne coûtent.

Un peu d'érudition, voulez-vous ?

Le premier carrosse fut un char ; l'empereur chinois Hieune-Yene en fut l'inventeur, 3,000 ans avant l'ère chrétienne.

Les Hébreux n'eurent connaissance des chars qu'en Egypte ; jusqu'à Jacob, les rois voyageaient sur des mules et les grands de l'Etat sur des ânes.

Salomon, le fastueux novateur, eut des chars. Il en avait besoin pour promener ses sept cents compagnons.

Chez les Grecs, les héros, les femmes et les statues des dieux avaient seuls l'usage des chars. Les Romains adoptèrent cet usage, et c'est dans un char d'or massif qu'Héliogabale se faisait traîner par des femmes.

La conduite des chars était alors un si grand honneur qu'il n'y avait guère que le titre d'empereur qui fût supérieur à celui de « cocher. » Néron cumula même les deux emplois.

Nos automédons ne se doutent guère d'une aussi impériale origine.

En France, le char attelé de bœufs fut longtemps l'équipage des rois. François Ier est le premier monarque qui ait eu un carrosse. On en comptait à cette époque deux pour tout le

royaume : celui du roi et celui de la princesse Diane.

Contrairement à ce qui se passe en Chine encore de nos jours, où les femmes ne montent jamais en voiture, les carrosses furent pendant plus d'un siècle réservés aux femmes seules.

Mais la mode s'accrut pourtant à ce point que sous Henri IV, on en comptait 325 et sous Louis XV, 15,000.

En 1830, le cabriolet fut créé, il fut accueilli par des épigrammes :

Cabriolet, le mot est drôle ;  
Son origine, s'il vous plaît.  
— Mettez un r à cabriole,  
Et vous aurez cabriolet.

Aujourd'hui la carrosserie est une des branches les plus importantes de l'industrie moderne.

## VIEILLES GAZETTES

LI

(Suite)

Pendant ce temps, la *Gazette de Québec*, arrivée à sa quarante-troisième année d'existence, agrandissait son format et se félicitait de n'avoir point et de ne vouloir pas mettre les doigts dans les questions brûlantes qui agitaient la presse et la province en général. Fidèle à sa tradition d'être la plus innocente gazette des possessions britanniques, elle voyait sans dire mot le despotisme de Craig et les cabales des antis.

Le *Canadien* entrait dans une phase de difficultés nouvelles. Au mois de juin 1808, le maître-de-poste de Québec, M. Heriot, refusa de le recevoir dans les sacs de la malle. Il s'en console par une observation juste et maligne à la fois :

« Ce serait à présent une bonne occasion pour le *Mercury* et pour ceux qui ont si bien parlé il y a trois ans dans le parlement, en faveur de la liberté de la Presse, de faire entendre leur éloquence. »

Bah ! dans la position où nous étions, il nous fallait avoir raison deux fois pour une, et le prouver quatre fois. Et encore !.....

La situation n'était pas couleur de rose, et pour s'avouer rédacteur du *Canadien* il fallait un certain courage. C'est alors (26 novembre 1808) que M. Jacques Viger descendit de Montréal à Québec et annonça, dans le *Canadien*, qu'il prenait la rédaction de ce journal.

Dans le même numéro, on trouve la mention ordinaire de deux mariages : « Le 17 novembre 1808, à Montréal, M. Jacques Viger à Madame Marguerite Lennox ; et le 21, Denis-Benjamin Viger à Demoiselle Angélique Foretier. »

Le dernier jour de mai suivant, le *Canadien* disait :

« Nos correspondants auront la bonté d'adresser leurs écrits à l'imprimeur, M. Charles Le François, M. Jacques Viger n'étant plus rédacteur du papier. »

LII

Les vers suivants, imprimés dans le *Canadien* du 29 avril 1809, ne sont pas de M. Viger comme on l'a dit, mais de Louis-Jean-Baptiste Vigée, littérateur français mort en 1820 :

A une dame qui tenait un chien sur ses genoux

« Grâce à toi, volage beauté,  
Malgré leur peu de ressemblance,  
Nous voyons la Fidélité  
Sur les genoux de l'Inconstance. »

LIII

Le 15 avril 1809, le *Canadien* donne l'annonce de la *Société Littéraire de Québec*, promettant « une médaille d'argent à la personne qui célébrera la naissance de sa glorieuse Majesté George III, par une pièce de vers anglaise, française ou latine. » Signée : Louis Plamondon, secrétaire.

Le 29 avril, il fait connaître que cette société tient deux assemblées par mois où ont lieu des discussions publiques. L'un de ces débats roula sur le sujet suivant : « Savoir si la musique a un effet médicamenteux. » Le sujet ne demandait qu'à aller ;

aussi vit-on le *Mercury*, en dépit des promesses d'odes sur George III, attaquer et tourner en ridicule la Société Littéraire, voyant que les jeunes Canadiens allaient probablement s'y former à l'étude et à l'usage de la parole.

Ce qui est incompréhensible, c'est la persistance que mettaient les fonctionnaires anglais et leur parti à vouloir découvrir chez les Canadiens des menées sourdes, des conspirations noires, des complots à tout rompre. Ils en inventaient en moyenne trois par année. Cela ranime le feu sacré dans les cœurs tièdes ou prêts à faiblir. Il faut bien soutenir sa politique, diantre ! Et, de plus, un journal est comme nos chars urbains, il doit partir à l'heure réglementaire, qu'il y ait ou non de quoi à mettre dedans. Aux jours de disette de nouvelles, ou de pénurie de polémiques, il est bien facile de bâcler une « incubation de préméditation à la révolution, » selon que s'exprime un écrivain de l'école romantique. Le remplissage est une loi inexorable. Trouvez quelque chose à dire ou crevez !

Au lieu de crever, Jules Janin, un jour, se décida à faire un article sur un sujet qu'il ne comprenait pas. Je viens de le lire et j'y ai compté cent quatre fois le mot « grand », et douze fois l'expression « en effet. » Voilà ce que consomme l'abonné.

En 1797, Louis Labadie, maître d'école, comme il se qualifie, avait publié dans la *Gazette de Québec* dix couplets sur l'air du *God save the King* :

« Grand Dieu ! pour George Trois,  
Le plus chéri des rois,  
Entends ma voix.  
Qu'il soit victorieux,  
Et que longtemps heureux  
Il nous donne la loi,  
Vive le Roi ! »

L'année suivante, la *Gazette* imprime une chanson avec ce titre : « Avis salutaire aux Français pour prévenir leur folle entreprise de vouloir débarquer en Angleterre. » Reste à savoir si Bonaparte s'en occupa.

Le docteur Larue (1) a recueilli les chansons de ce temps. M. Cary, rédacteur du *Mercury*, y est nommé nous l'anagramme de l'apothicaire Racy. Si l'on ne gagne pas des batailles avec des couplets, on prépare du moins de cette façon plus d'un triomphe.

L'apothicaire Racy  
Fait une triste figure  
De ne pouvoir plus ici,  
Ture lure,  
Nous vendre de son *Mercury*,  
Ture lure, lure, lure !

Les poètes qui font leurs dents ont de ces allures, ture lure !

LIV

La presse canadienne, donnant cours à ces effusions, effrayait le gouverneur Craig. En Angleterre, un sentiment hostile aux journalistes se développait. Pourquoi ne pas suivre cette école en Canada ? La permission de « penser tout haut » gênait les gouvernants ; on aurait voulu la retirer. La presse est le cauchemar des incapables.

Elle a tant mangé de monde,  
La bête du Gévaudan !

Pour abattre le *Canadien*, vite ! une conspiration ! Les poètes indigènes ont beau composer des couplets contre Bonaparte :

« Il fredonnait sur ce ton,  
Quand notre amiral Nelson  
Vint lui rendre une visite  
Dont il se croyait bien quitte,  
Et dont il se fut passé,  
Bon gré, mal gré ;  
Nelson l'a donc visité,  
Mais tout autrement que Grégoire,  
Il a fallu boire !

Rien n'y fait ! Les *French* du Canada travaillent à attirer les troupes du « Corse à cheveux plats ; » on en a des soupçons, des indices, que dis-je ! des preuves !

Des preuves ! Enfin les voilà pincés.

(1) *Foyer Canadien*, 1865, p. 52-67.

Nous les tenons ! Il ne s'agit pas d'une bagatelle, puisqu'un régiment complet est organisé à Québec et qu'il n'attend qu'un signal, sans doute, pour s'emparer de la forteresse.

Des commissions d'officiers sont tombées aux mains de la police. On y lit que le général Vallières, comptant sur le patriotisme et le courage de M. un Tel, lui accorde le grade de capitaine, etc., dans son régiment, le tout pour servir ce que de droit.

Craig appelle dans son cabinet Mgr. Plessis et le somme de lui révéler les détails du complot. Grand émoi : le prélat refuse de parler, tout en avouant qu'il est au fait de ce qui se passe.

— Vous parlerez, ou je sévirai contre vous et contre tous les Canadiens !

— Excellence, du calme, je vous prie. La chose n'en vaut pas la peine.

— Vous moquez-vous ! une révolution, un coupe-gorge préparé de longue main... pas la peine !

— Eh bien, sir James, si vous me promettez la vie sauve pour le général Vallières, je vous l'amène rai dès demain.

— Pas ici, ce sera dans la salle du Conseil. En semblable occurrence, un chef d'Etat doit avoir ses ministres avec lui.

— Je me rendrai au désir de Votre Excellence.

Et monseigneur Plessis, poli et moqueur tout à la fois, prend congé de ce soldat botté qui venait de commettre une boulette digne d'être mise en musique par Offenback.

Le lendemain, à l'heure du Conseil, l'évêque se fait annoncer pompeusement et est reçu de même. Prenant alors par l'oreille un écolier de quatorze ans qui l'accompagnait, il le présente à ces messieurs de la chambre étoilée comme le général français qu'on recherche.

C'était tout bonnement Vallières de St. Réal qui levait un régiment de camarades de son âge pour faire l'exercice avec des manches à balai.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

## HISTOIRE NATURELLE

LA GRIVE ERRATIQUE

Le Merle du Canada\*

(Robin)

Parmi les six ou sept espèces de Grives que le printemps invite en nos climats, la mieux connue, la plus nombreuse, est sans contredit la Grive erratique, (*Turdus migratorius*). Les premiers colons anglais lui donnèrent le nom de Robin, à cause d'une prétendue ressemblance avec le *Robin red breast* de la Grande-Bretagne, lequel appartient à une toute autre famille. Buffon a décrit cette Grive, sous le nom de Litorne du Canada ; les premiers Français qui se fixèrent en la Nouvelle-France lui octroyèrent le nom de Merle, (qu'elle porte encore,) par l'analogie de son cri bref et entrecoupé avec le Merle français, quoique sous la plupart des autres rapports elle en diffère entièrement.

Son parcours s'étend de la Louisiane à la terre du Labrador ; elle se montre en bandes en avril et en septembre, période de ses migrations annuelles, jusque sur la lisière des villes. Plusieurs couples s'établissent dans nos campagnes ; mais le plus grand nombre gagne le Nord. Ils possèdent à un degré éminent, la mémoire et l'affection des lieux ; si on ne les

\* Il faut bien se garder de le confondre avec le Rouge-Gorge de France, cet oiseau du bon Dieu, ce consolateur du pauvre, la plus noble et la plus héroïque des créatures ailées, la plus amie de l'homme.

La légende catholique a illustré le Rouge-Gorge ; les poètes l'ont oublié, excepté George Sand. Une légende Bretonne rapporte que le Rouge-Gorge accompagna le Christ sur le Calvaire et détacha une épingle de la couronne du Divin Rédempteur, et que Dieu, en récompense de cette manifestation courageuse, l'anima de l'Esprit Saint. A partir de ce jour, l'oiseau pieux avait eu mission de conjurer les sortilèges et de déjouer les entreprises du malin esprit. Et comme dans la contrée naïve où régna le roi Arthus, la croyance à l'intervention des enchanteurs et des fées, des bons ou des mauvais génies dans les affaires des hommes, se mêla de tout temps à la foi et aux miracles de notre religion, il arriva bientôt que le Rouge-Gorge, qui se rencontre toujours dans la voie du travailleur, passe, dans l'opinion du monde des campagnes, pour l'agent mystérieux des puissances surnaturelles et le porteur des messages des génies bienfaisants. — (Toussenaël).

moleste, ils reviennent chaque printemps au nid qu'ils se sont construit. Un couple de ces aimables oiseaux niche depuis nombre d'années, dans un buisson sous nos fenêtres à Spencer Grange.

Il est rare de voir, dans nos campagnes, un groupe de sapins, un verger, un vieux manoir dont les grands ormes ou les peupliers de Lombardie, ne contiennent le berceau et la famille d'un couple ou plus de ces oiseaux.

"A la Baie d'Hudson, dit Sir John Richardson, les bois sont silencieux pendant la grande clarté du jour; mais vers minuit, lorsque le soleil est près de l'horizon, que l'ombre des arbres s'allonge, le concert des Merles commence et ne finit que vers six heures du matin. Ce chant se compose d'une variété de notes fort accentuées et fort mélodieuses."

Le cri d'appel du Merle lorsqu'il cherche sa nourriture à terre, ou qu'il se pose en hochant la queue, sur les clôtures, consiste en divers exclamations qu'il répète avec emphase *peeeeshit, pemp, pemp*, il les accompagne d'un claquement de bec, d'un mouvement de queue de haut en bas, et d'un léger trémoussement d'ailes.

Le Merle se bâtit un nid solide, dont la coque est composée de boue humide et de racines: l'intérieur est doublé de foin et d'herbes fines. La fourche d'un pommier, l'angle du berceau champêtre où grimpe la vigne sauvage ou le houblon, la maîtresse branche d'un grand chêne, d'un orme, d'un sapin, tels sont les lieux où il placera sans défiance son nid, où cinq œufs d'un beau vert sont couvés avec une rare assiduité par la femelle, et en son absence, pendant le repas, par le mâle: l'incubation dure quatorze à quinze jours, les petits naissent couverts d'un duvet blanc et roux.

Le Merle est si attaché à ses petits, qu'il les nourrit en captivité, — qu'il vient les soigner jusque dans les appartements. Le mâle a beaucoup d'affection pour la femelle et la quitte rarement. Il se tient, quand elle couve, sur l'arbre le plus voisin et la réjouit par ses chansonnettes.

Le Merle, bien qu'insectivore, se guide beaucoup dans ses voyages et ses migrations, surtout l'hiver, par la quantité et l'abondance des fruits, baies sauvages, etc., que les localités lui offrent. Il hiverne régulièrement dans certains vallons ombragés de l'Amérique, (de la Nouvelle-Angleterre,) où les baies abondent à cette saison. Il ne se montre en Californie que pendant l'hiver: quelques couples y restent pour s'y accoupler, — dans les régions montagneuses.

L'ornithologiste Samuels, (1) a consacré d'intéressantes pages aux habitudes du Merle, que l'on devrait consulter.

Le chant du Merle, sans égaler la mélodie de la Grive Rousse ou de la Grive des Bois, n'en est pas moins un agréable prélude au concert général, que les autres chantages des bois nous présentent, à l'approche du printemps.

Perché sur la plus haute branche de l'arbre qui ombrage la commune, il y fait résonner son bruyant clairon dès l'aurore, soit pour dissiper les soucis de sa compagne pendant le temps de l'incubation, soit qu'obsédé du Dieu de l'harmonie, il donne libre cours à ses transports. Loin d'être défiant comme le Merle de France, il recherche le voisinage de l'homme. Les allées du jardin, le sillon fraîchement creusé, le parterre aux fleurs, la rive du limpide ruisseau où il prend son bain matinal; voilà où, d'ordinaire, on le trouve après le lever du soleil. Il y recueille industrieusement en sautillant graines, insectes, vermineux. En état de domesticité, on le nourrit au pain et au lait: il chante et siffle en cage d'une manière admirable. L'écoulier pervers ne le déniché qu'en tremblant, comme si malheur lui en adviendrait. Quelques misérables pourtant, lui tirent des coups de fusils et exposent ensuite sa dépouille sur nos marchés. (2) Enfin, c'est un bien grand favori en Canada, que le Merle.

Le mâle a le bec jaune; les côtes et le dessus de la tête, noires. Les tectrices d'un gris foncé, avec une teinte olivâtre; les plumes des ailes, noirâtres, frangées d'un gris clair; la queue, noir-brun; les deux plumes extérieures tachetées de blanc à l'extrémité; trois taches blanches autour de l'œil; le menton blanc, avec des taches noires; la gorge, le ventre et le dessous des ailes, roux orangé; l'abdomen, blanc; le dessous de la queue, semé de taches blanches. La femelle a des couleurs moins vives. Chez les jeunes, les taches foncées sur la poitrine prédominent; le dos est plus noirâtre que chez les adultes. Le bec foncé d'abord, devient plus tard d'un jaune pur.

Dimensions du mâle, 10 x 14 — de la femelle, 9 x 13, pouces.

J. M. LeMOINE.

Sillery, juin 1875.

CAUSERIE DE QUÉBEC

Je viens de lire, non pas tout d'une haleine, mais à petites doses, *La croix de Berny*.

Je sais bien que je vais paraître naïf et peu connaisseur, que les gens du métier

(1) *Bird of New England*, page 154.

(2) Ceci avait lieu avant la passion de la loi pour protéger les oiseaux insectivores.

vont hausser les épaules ou me foudroyer de leur mépris; mais je dois avouer, en toute sincérité, que je n'ai pas trouvé ce livre aussi beau qu'on le dit. Comme ces gravures de modes dont la régularité mathématique et la perfection désespérante accusent le métier plutôt que l'art. *La Croix de Berny* est un récit trop endimanché pour être naturel.

Je sais bien qu'il faut de l'audace, presque de la témérité pour tenter de critiquer ce qui sort de la plume de Mme de Girardin, de Théophile Gauthier, de Jules Sandeau et de Méry. C'est un attentat contre le talent, un crime de lèse-célébrité. Mais, que voulez-vous? Je suis fait comme cela; j'aime à juger par moi-même et à ne pas toujours trouver une chose belle sur le simple dire d'autrui.

C'est ainsi qu'il m'est impossible de me pâmer d'admiration en écoutant les récitatifs de la *Création* d'Handel ou certains passages algébriques de Beethoven et Mendelssohn. Je comprends que la science vienne au secours de l'art, mais elle ne doit pas l'effacer. Les choses tirées au cordeau me déplaisent, et un tronc d'arbre raboté et cannelé par la main des hommes pourra avoir son mérite comme fût de colonne, mais, en tant qu'arbre, il ne sera jamais, à mes yeux, qu'une indécente violation de la beauté naturelle.

Le récit délayé dans le titre injustifiable: *La Croix de Berny*, est donné sous forme de lettres.

C'est un premier tort, à mes yeux. J'ai toujours eu une horreur marquée pour ces histoires enfermées sous d'interminables épîtres dans lesquelles la date et le lieu sont mystérieusement remplacés par une lettre majuscule et une moitié de chiffre garnies de points de suspension.

*De Marie à Joseph; d'Albert à Marguerite; De la même au même; Du même à la même; c'est plus fort que moi, je ne puis pas supporter ces choses fades, fussent-elles de la plume d'Homère ou de Virgile même.*

Pourquoi tous ces ziz-zags factices, quand on peut si facilement aller droit au but. J'admire le touriste qui, au lieu de suivre la route ordinaire, grimpera audacieusement sur quelque roc escarpé et côtoiera un précipice afin de trouver un beau point de vue, ou pour goûter un peu au vertige des abîmes; mais je me moque justement de celui qui, dédaignant le sable des rues, escalade les maisons et marche d'un pied fier sur la ligne des gouttières. Le grand et le beau sont les proches voisins du ridicule; et si l'on ne tient pas compte des lieux et des circonstances on risque, en cherchant à atteindre les premiers, de faire une pitoyable chute du côté du second.

La lettre est une chose admirable qui, comme la conversation, peut admettre tous les genres, à l'exception d'un seul: le genre ciselé. A mon sens, une lettre écrite à la postérité, comme la plupart de celles de Cicéron et presque toutes celles de Mme. de Sévigné, n'est pas une lettre. Cela peut-être très-joli comme narration châtifiée, comme harangue ou comme traité de philosophie, mais comme lettre c'est manqué. On a beau dire, le naturel, dans la lettre comme dans la conversation, doit être la première et la principale qualité. Autrement, cela me fait toujours penser à ma domestique qui me dirait:

Le soleil est très-beau, le ciel est sans nuage; Désirez-vous, Monsieur, maintenant, déjeuner?

Pendant que je répondrais aussi poétiquement:

Pas encore, merci; je vais me promener.

Voyons, est-ce que je ne serais pas le premier à me moquer de moi? Et si vous vous mettiez de la partie aurais-je raison de me plaindre?

Au fait, je respecte beaucoup Mme de Girardin et j'ai pour son talent une admiration que je ne cache pas; mais il m'est impossible de trouver si belles qu'on le

dit les lettres qu'elle a signées *Frène de Châteaudun*. C'est étudié, c'est guindé, c'est poli à l'émeri comme une gravure de mode, mais ce n'est pas naturel. Les lettres de Méry, de Jules Sandeau, de Théophile Gauthier, ont exactement le même défaut; c'est trop correct pour être beau.

Une fois dans ma vie j'ai fait un dessin: c'était un moulin avec des arbres et une charrette. J'y avais travaillé pendant longtemps, avec le compas et la règle graduée. La chose aurait dû être parfaite. Elle l'était en effet, comme architecture ou levé de plans; comme dessin, elle était simplement horrible. Dans trois ou quatre coups de crayon, un connaisseur à qui j'avais montré mon œuvre, me fit le même sujet et ne se servit ni du compas ni de la règle. Je vous assure que son moulin et sa charrette avaient une meilleure tournure que les miens: j'avais fait de la science; il avait fait de l'art.

Voilà en somme ce qui me reste de *La Croix de Berny*. Je sais bien que je commets là une action téméraire. Mais, enfin, il y a tant de gens qui, tout bas, vouent Handel au géomètre, et tout haut le trouvent admirable!

Je dis tout haut, ce que beaucoup de personnes pensent tout bas.

NAPOLÉON LEGENDRE.

RECETTES.—ÉCONOMIE DOMESTIQUE

*Moyen de faire disparaître les taches de peinture à l'huile.*—Lorsque les taches sont encore fraîches, il suffit de prendre de la mie de pain rassis et de les en frotter vigoureusement avec le revers de la main; mais lorsqu'elles sont déjà vieilles, sèches et dures, il faut se servir d'un mélange d'essence de térébenthine et d'esprit de vin.

*Recette pour ôter les taches d'encre sur l'acajou, l'ivoire, etc.*—Trempez la barbe d'une plume dans un peu de jus de citron ou dans du vitriol liquide et touchez-en la partie tachée; frottez promptement avec un linge, et si la tache n'a pas disparu recommencez.

Si la tache d'encre est récente, mettez dessus un peu de sel d'oseille et frottez avec un linge trempé dans l'eau chaude, la tache disparaîtra.

*Procédé employé par M. Thénard contre les taches d'encre, rouille cambouis, et contre les taches que produit le fer.*—On met du sel d'oseille dans une cuillère d'étain bien propre; on le délaye dans l'eau, on remplit la cuillère, puis on le fait dissoudre sur le feu; on verse ensuite cette dissolution bouillante sur les taches et on les verra bientôt disparaître. On renouvellera, au besoin, l'opération deux ou trois fois.

*Autre recette pour nettoyer les taches de rouille sur le marbre.*—Mélangez une égale quantité d'esprit de vitriol et de jus de citron; secouez bien le mélange et mouillez-en les taches; au bout de quelques minutes, lavez avec de l'eau et frottez jusqu'à ce que les taches soient parties; si le poli du marbre est altéré, frottez avec un linge à peine imbibé d'huile.

*Moyen d'enlever les taches de vin ou d'encre sur le linge.*—Tant que les taches de vin sont encore fraîches elles s'enlèvent facilement en les lavant avec du sel et du lait; ou bien on les trempe une nuit dans du lait aigre et on les lave le lendemain dans l'eau en les frottant avec du savon et du sel. Un autre procédé également éprouvé pour faire disparaître les taches d'encre et de vin rouge, est de les arroser des deux côtés avec la graisse qui découle d'une chandelle allumée, de manière que la tache en soit entièrement couverte. Dans cet état on laisse le linge six à huit jours sans y toucher, et au bout de ce temps on met ce linge à la lessive et on le savonne comme à l'ordinaire.

La tache aura entièrement disparu sans aucun inconvenient pour le linge.

Pour enlever les taches de cambouis sur les vêtements et le linge, on met du beurre sur la tache, on la frotte bien ensuite et on la place entre deux morceaux de papier brouillard, et on la repasse avec un fer chaud. Par ce moyen plusieurs fois réitéré et en changeant le papier, toute la graisse pénétrera dans le papier et sortira de l'étoffe.

Ce procédé est aussi applicable aux taches de graisse, d'huile, de suif et de cire.

Pour enlever les taches d'huile sur les livres et gravures, on se sert du même procédé.

SCIENCE POPULAIRE

LES SAUTERELLES EMPLOYÉES COMME APPAT POUR LA PÊCHE

Voici sur ce sujet quelques nouveaux détails que nous lisons dans le *Mobacher*, journal officiel de l'Algérie:

M. le docteur Morvan, ancien médecin de la marine à Douarnenez (Finistère), a repris, il y a quatre mois, l'idée de substituer la sauterelle salée à la *rogue de Norwège*, employée comme appât pour la pêche de la sardine sur les côtes de France. La *rogue* est le nom sous lequel on désigne le *frai de morue*. Cette matière qui, par elle-même, n'a pas grande valeur, est exclusivement fournie par le commerce de la Norwège, qui en a sans cesse élevé le prix de vente, de telle sorte que la *rogue*, qui se vendait 40 francs le quintal, se vend aujourd'hui 120 francs et a triplé de prix. L'exercice de ce monopole a eu pour effet de plonger dans une affreuse misère, les milliers de marins qui n'ont pour vivre que le produit de leur pêche; beaucoup d'armateurs, effrayés de cette situation, n'ont pu organiser encore leurs équipages. Cependant, la pêche s'ouvre dès le mois de mai sur certains points du littoral. C'est un retard de plus de quatre mois qu'elle éprouvera cette année.

La consommation de la *rogue* atteint, chaque année, le chiffre de 6 à 7 millions de kil; c'est donc une somme de près de 7 millions dont la France est tributaire de l'étranger. On comprend dès lors aisément tout l'intérêt que la population maritime et le commerce français retireraient de l'emploi pour la pêche de la sardine, d'un appât pouvant être substitué à la *rogue*. M. le docteur Morvan a songé à utiliser la sauterelle d'Afrique, et, dans ce but, il a pris un brevet pour la préparation et l'emploi de la sauterelle salée pour la pêche sur l'Océan et sur la Méditerranée.

Il a désigné pour correspondant, en Algérie, M. Saintmarc, à Blida, qui a bien voulu se charger de réunir les premiers approvisionnements.

L'exécution de l'entreprise est des plus simples. Grâce à l'initiative de M. le Gouverneur général de l'Algérie, des instructions viennent d'être adressées aux diverses autorités, pour que les indigènes soient mis au courant de cette question, se livrent à la récolte des sauterelles, œufs et criquets, et les apportent à Blida après les avoir mélangés à du sel gemme, ce qui constitue un procédé de salaison à sec, le seul que l'on puisse aisément mettre en pratique. Ce n'est pas sous cette forme que la sauterelle salée sera employée comme appât; il faudra lui faire subir une nouvelle préparation; mais la sauterelle pourra ainsi être bien conservée jusqu'au port d'embarquement. Dans tous les cas, tout fait espérer que cette nouvelle industrie créera, pour l'Algérie, une source de revenus importants. Aujourd'hui, les sauterelles ont été signalées sur bien des points de l'intérieur; rien ne sera plus facile que de tenter ces premières expériences.

CONSERVATION DE LA GLACE EN PETITES QUANTITÉS

L'emploi de la glace, comme agrément et dans certaines maladies, s'est fort répandu de nos jours. Il est facile de s'en procurer en tout temps, mais il ne l'est pas autant d'en conserver de petites quantités, 5 kilogrammes par exemple. Un moyen facile et économique de la conserver consiste à la mettre dans un pot couvert avec une assiette, placé sur un lit de plume et entouré d'un autre oriller ou coussin en plumes. La chaleur venant de l'extérieur est retenue par les plumes, qui sont de très-mauvais conducteurs de calorique. Par une température de printemps, le docteur Schwarz a pu ainsi conserver 3 kilogrammes de glace pendant huit jours.

UN ANCIEN SYSTÈME MÉTRIQUE

La bibliothèque de Sardanapale, roi d'Assyrie, trouvée dans les fouilles faites à Ninive par M. Layard, prouve que la science n'avait pas fait peu de progrès en Asie, il y a deux mille cinq cents ans. Cette curieuse bibliothèque consistait en tablettes planes carrées de terre cuite. Les anciens Assyriens avaient un système de poids et mesures dans lequel, comme dans le système français, toutes les unités de surface, de capacité et de poids dérivèrent d'une seule unité linéaire typique. La base du système était la coudée (égale à 20, 67 p.). Celle-ci était divisée en soixante parties, correspondant aux minutes du degré. La coudée, multipliée par 360, nombre des degrés du cercle, donnait la stade, unité des grandes distances. L'unité fondamentale de superficie était le pied carré, le carré d'une longueur dont le rapport à la coudée était de 3 à 5, ou 12,4 pouces de notre mesure. Le pied cube était le métreta, étalon de toutes les mesures de capacité; et le poids d'un pied cube donnait le talent, unité fondamentale de poids; la division sexagésimale du talent donnait, premièrement la mine (égale à 510,83 grains), secondairement le drachme (égal à 8,54 grains).

Le système sexagésimal était employé dans toutes leurs mathématiques, l'unité étant invariablement multipliée ou divisée par soixante et ainsi de suite à l'infini. "Il est bien

évident," observe M. Lenormant, " que c'était le résultat d'une sage combinaison d'un caractère très-pratique, destinée à combiner les avantages des deux systèmes de division de l'unité, qui ont été un objet de dispute dans tous les temps et chez toutes les nations : le système décimal et le système duodécimal." Nous suivons encore ce système chaldéo-assyrien dans les divisions du cercle et dans nos divisions du temps.

#### LE SILICATE DE SOUDE, COMME CIMENT

Le silicate de soude mérite un emploi plus étendu dans les ménages. Mélangé avec de la couleur ou un lait de chaux, il en augmente la durée et donne un beau vernis; c'est un excellent ciment qui résiste au feu, et, lorsqu'il est sec, il est impénétrable à l'eau. C'est un bon mucilage adhésif pour raccommoder la porcelaine, le verre ou le bois, et fait dans un vase, c'est le meilleur revêtement pour les voûtes en brique.

#### SEMAINE POLITIQUE

Aux États-Unis les anniversaires succèdent aux anniversaires : après Lexington, Concord, puis Bunker Hill. La colline de Bunker est dans la presqu'île où est située la petite ville de Charlestown, près de Boston.

Le *Herald* de New-York, à cette occasion, devient presque lyrique et parle ainsi de ce fait d'armes national :

"Après la déclaration de l'Indépendance, la bataille de Bunker Hill est l'événement le plus important de la Révolution, et dans l'estime populaire elle est à peine éclipsée par la Déclaration elle-même, qui n'était que le fait de rédiger et de signer un manifeste, tandis qu'une lutte héroïque contre des forces supérieures fait une plus profonde impression sur l'imagination et s'empare plus fortement de la sensibilité humaine. . . . Il n'y a pas un autre champ de bataille américain qui ait été signalé aux regards d'une manière plus grandiose. Il n'y a pas un édifice américain qui puisse être comparé en grandeur imposante à la massive colonne de Bunker Hill, monument égal aux Pyramides en solidité. Du haut de son sommet cent siècles pourront regarder ce champ de bataille, si la terre dure encore aussi longtemps."

En France, la chambre s'occupe et fait une besogne sérieuse, après la loi électorale, celle sur l'instruction universitaire, etc. Au sujet de cette dernière législation l'Assemblée a voté par 54 voix de majorité, un amendement établissant que les grades seront accordés par un comité d'examineurs dont une moitié se composera de professeurs libres.

Le *Times* de Londres dit que cette nouvelle loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, change considérablement la situation. Il donne le coup de grâce à un système d'instruction despotique, grâce auquel un corps souvent sceptique a confisqué à son profit l'instruction supérieure des jeunes gens appelés à remplir les professions libérales et à faire les lois du pays.

Une dépêche spéciale de Paris adressée au *Standard*, dit qu'on a des raisons de croire que le gouvernement tient à ce que les élections générales aient lieu cette année, et il n'y a pas de doute que l'Assemblée votera la dissolution, puisque le gouvernement y consent.

En Espagne, toujours le *statu quo*. Le comité Carlisle de Londres annonce qu'il a reçu la nouvelle que les Carlistes sont entrés en Castille, et que partout ils ont été bien reçus.

En Allemagne, le comte Von Arnim, convaincu d'avoir détourné des documents publics, a été condamné à neuf mois de prison. Le comte a l'intention d'interjeter appel à la Cour Suprême de la décision du Kammergericht.

On a redouté pendant quelques jours, à Londres, qu'une guerre ne devint nécessaire avec la Birmanie; aujourd'hui, cette appréhension a disparu. On assure que le roi de Birmanie a donné des explications satisfaisantes de sa conduite à Sir Douglas Forsyth, le consul de la Grande-Bretagne.

A. ACHINTRE.

#### PERSONNEL

On croit que M. Blake se rendra en Angleterre dans le mois de juillet.

M. Coupal a été élu, par une majorité de 84 voix, député de la Chambre des Communes pour Napierreville.

MM. Abbott Frye, Michel Bégin et William Wark, ont été nommés commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le township de Windsor.

M. Denis M. Savage, écrivain, du canton de Shefford, vient d'être nommé associé à la commission de la paix pour le district de Bedford.

M. J. C. Taché, le député-ministre de l'Agriculture, était à Montréal la semaine dernière, en route pour les Provinces maritimes où il doit passer quelque temps.

La place du Dr. Warkman, qui a dernièrement donné sa démission de surintendant de l'Asile des aliénés de Toronto, sera donnée au Dr. Charles Gowan, d'Angleterre.

Le huit juin courant, Gustave-Raymond Fabre, écrivain, marchand de Montréal, a été admis membre de la Corporation de la Banque du Peuple, au lieu et place de Benjamin H. Lemoine, écrivain, décédé.

Le major-général Selby Smith vient de partir pour visiter les différents camps d'Ontario. Il se rendra ensuite dans la Colombie Anglaise, accompagné de ses aides-de-camp, les capitaines Stapleton et Ware.

A la faculté de droit de l'Université-Laval, M. Chs. Langellier et L. P. Sirois ont remporté les médailles offertes par Lord et Lady Dufferin aux deux étudiants en droit les plus capables. M. Sirois a remporté la médaille d'or et M. Langellier la médaille d'argent. Ces deux prix ont été fondés l'an dernier par leurs Excellences pour tout le temps de leur séjour en Canada.

La Révérende Sœur Supérieure Générale de la Congrégation de Notre-Dame et son assistante sont passées à Shédiac à leur retour de l'Île du Prince-Édouard, où elles ont visité les quatre établissements qu'y compte cette vénérable Institution. Le Révérend Messire Richard, curé de St. Louis, qui était venu les rencontrer, les a amenées dans cette paroisse, d'où, après avoir visité le couvent, elles sont parties pour Chatham, New-Castle et Caraquet.

Le *Journal de Florence* du 29 mai dernier renferme le paragraphe ci-dessous :  
"M. l'abbé Benjamin Pâquet, le même qui a présenté dernièrement au St. Père son ouvrage sur les *Quarante heures et la communion*, vient d'être nommé de Son Eminence le Cardinal Franchi, à l'occasion de son départ pour Québec, le titre et les privilèges de missionnaire apostolique, digne récompense du zèle et des vertus sacerdotales que la colonie française, et en particulier les élèves du séminaire français, où logeait M. l'abbé Pâquet, ont pu apprécier pendant son long séjour à Rome."

Les Messieurs suivants ont été adjoints à la commission de la paix :

Pour le district de Trois-Rivières :—Olivier Duval, fils, et Sévère Panneton, écrivains, de la paroisse des Trois-Rivières.

Pour le district de St. Hyacinthe :—Onézime Boisvert, écrivain, de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville.

Pour le district de Chicoutimi :—Michel Caron et Isidre Tremblay, écrivains, de Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi.

M. le juge Routhier s'est rendu à Ste. Thérèse de Bainsville pour assister à la fête de cette belle institution, dont il est un des anciens élèves.

Dans bien des cas, le feu accompli son œuvre d'une façon si complète, qu'il détruit toute évidence de la condition de l'appareil de chauffage; mais il est hors de doute, qu'une large proportion des incendies qui arrivent, spécialement dans les maisons d'habitation, provient de la coupable négligence du constructeur, en n'ayant point adopté les moyens les plus propres à prévenir les conflagrations.

L'assurance seule est le correctif contre cet oubli criminel des précautions que la loi impose. La *Stadacona*, assurance contre l'incendie dont les bureaux sont au No. 13, Place d'Armes, Montréal, offre dans son tarif réduit, aux assurés, une compensation équivalente aux dangers dont le feu les menace.

#### NOS GRAVURES

##### L'Interdit

L'interdit, c'est l'excommunication appliquée à tout le royaume. Les églises sont fermées, les morts ne recevront plus la sépulture chrétienne; partout, sur les campagnes comme sur les villes, s'étendra le voile noir, signe de deuil et de malédiction. En effet, voyez. Nous sommes dans un cimetière, devant le portail d'une église romane; la porte est obstruée par des branches auxquelles pend le crêpe noir; de même la porte qui donne accès dans le cimetière. A terre, deux cadavres, un homme dont le linceul modèle la face et les mains croisées, une jeune fille, visage découvert, avec des fleurs blanches semées sur elle ou autour d'elle. Ils attendent, dans l'attitude de la prière, que l'église se rouvre, que la terre bénite veuille bien les recevoir. Rien de plus saisissant que cette scène immobile et muette. D'un coup l'on se sent transporté de huit siècles en arrière, on revit dans un monde nouveau, terrible. C'est le propre du véritable artiste de ressusciter ainsi, de rebâtir pierre à pierre une époque, une civilisation. M. Laurens, qui n'occupait jusqu'ici qu'un rang honorable dans l'école moderne, vient, d'un vol puissant, de conquérir une des premières places.

C. W.

#### Nouvel Etablissement de la Compagnie Burland-Desbarats, construit par M. G. B. Burland, Rue Bleury, Montréal

Au nombre des édifices dont notre ville s'embellit chaque année, l'on comptera bientôt, aux premiers jours de l'automne prochain, le nouvel établissement de la Compagnie Burland-Desbarats, situé à l'angle des rues Bleury et Craig.

Les vastes locaux qu'exigent et les divers ateliers, les bureaux, l'emplacement de l'outillage, des machines, nécessaires à l'impression des trois journaux illustrés : *L'Opinion Publique, the Canadian Patent Office Record and Mechanic's Magazine, the Canadian Illustrated News*; les ateliers de photographie, de gravure, de lithographie, ces exigences matérielles jointes à l'énorme augmentation des affaires de la nouvelle Compagnie Burland-Desbarats, ont induit M. G. B. Burland, à construire, dans un quartier central, un édifice capable de renfermer en un même endroit, les ateliers de trois établissements.

Inutile d'ajouter que pour se livrer à des dépenses aussi sérieuses, il faut avoir dans le succès de la Compagnie une confiance, reposant sur d'autres bases que celles de l'espérance.

L'édifice dont notre gravure donne la façade, comprendra cinq étages, d'une hauteur de 71 pieds, mesurés du sol à la corniche principale. Le premier étage sera divisé en quatre parties; trois d'entre elles déjà louées pour des magasins de détail, la quatrième, restant destinée aux bureaux de la Compagnie.

Les quatre autres étages seront réservés aux ateliers de la Compagnie.

Sur le toit s'élèvera un atelier de photographie, construit exclusivement de fer et de verre, et dans lequel la lumière arrivera directement du ciel, sans la réverbération ou l'ombre que projettent d'ordinairement les murs des maisons voisines.

La nature vaseuse du sol a nécessité des précautions spéciales. Ainsi plus de 300 poteaux de cèdre ont été enfoncés à sept pieds de profondeur; l'on a placé sur ces pilotis un plancher solide en cèdre, dont les interstices ont été comblés avec de la pierre concassée et du ciment. C'est sur ce lit solide et étanche que reposent les fondations faites de blocs de ciment de cinq à

six pieds de long et de quinze à dix-huit pouces d'épaisseur. La machine à vapeur fonctionnera dans un local séparé.

Les différents entrepreneurs des travaux sont : pour la maçonnerie, MM. D. Dufort; pour les ouvrages en brique, A. Wand; pour les travaux de charpente, J. Lockwell; pour le plâtrage, W. J. Cook; pour la peinture et le vitrage, ; pour les toitures, James et Fils; pour les ouvrages en fer, W. Clendinneng.

Le coût de l'édifice est estimé à \$30,000. Les architectes sont MM. Hutchison et Steele, et le conducteur des travaux, M. Kennedy.

Si les divers travaux marchent d'un pas égal à ceux de la maçonnerie, nul doute qu'au commencement de l'automne, le public ne puisse être admis à visiter l'établissement.

#### L'Aveu

A la bonne heure ! voilà de saines amours et qui commencent bien !

C'est à la face du ciel, en un lieu découvert de la plage, au bord de cette mer dont l'émeraude se mêle au lapis-lazuli des hauteurs de l'horizon, près de ces flots qui ont bercé l'enfance de ces deux adolescents, que le peintre a placé la scène de son idylle.

Ce choix n'est point une simple idée d'artiste, mais une inspiration de poète. En effet, ces amoureux n'ont rien des mièvres sentimentales de ceux des villes, ou de la gaucherie naïve des campagnards.

Ils sont alertes et vifs, francs d'allure, pleins de cœur et de décision, ainsi que tous ceux qui vivent en communion avec l'océan.

La pose, l'attitude, forment un tout complet, harmonique, et récitent à tout venant la strophe émue et charmante de ce poème de la jeunesse, dont chacun de nous a murmuré les versets.

Mathurine et Jean s'aiment depuis de longs mois; leurs yeux à défaut de leur bouche, ont seuls encore osé se le dire.

Une après-midi, durant une de ces heures de repos qu'accorde parfois aux pêcheurs le raccommodage des filets, Mathurine, emportant son ouvrage, a gagné la grosse pierre qu'un ancien cataclysme déposa sur le rivage; c'est un rocher qui sert aux habitants du hameau comme d'un banc naturel, où l'on vient commodément interroger l'horizon à l'heure du retour de la pêche.

Jean a suivi Mathurine, il s'est assis auprès d'elle; et, là, tremblant d'émotion, après avoir balbutié deux phrases incohérentes, il laisse enfin échapper le secret de son cœur.

A ce brusque aveu, Mathurine, heureuse et confuse, garde le silence; mais son regard répond pour elle : ils s'aiment ! ils sont heureux !

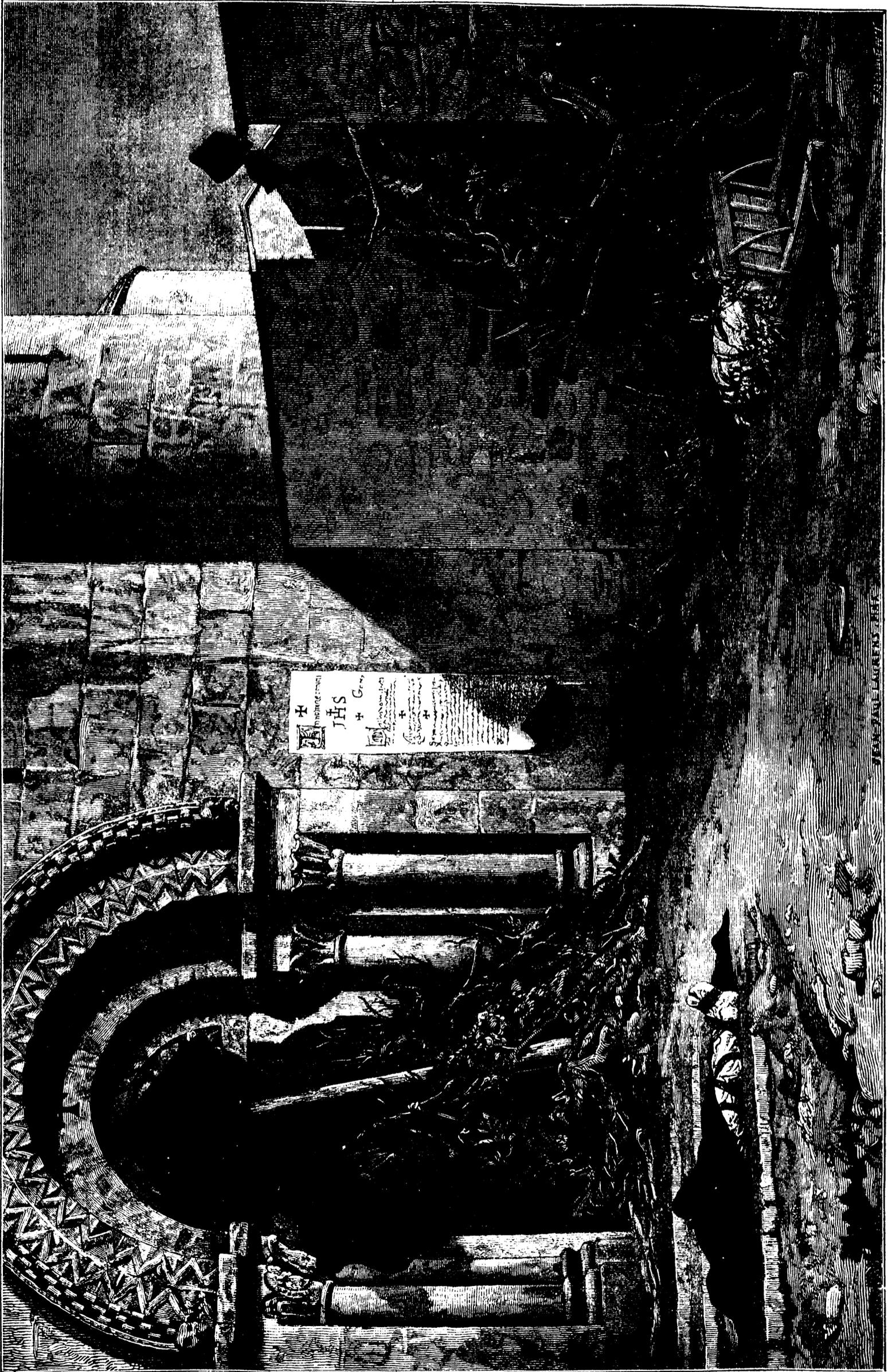
Les parents seront avertis le même soir, et dans quelques semaines, au prône du dimanche, le curé publiera les bans des deux jeunes fiancés.

Ce premier aveu, encadré dans cette marine, exhale une saveur délicieuse, âpre et fraîche, comme celle que la brise emprunte aux flots salins de l'océan.

Ce large ciel où courent de légers nuages, flocons blancs qu'on dirait pris à l'écume des vagues; l'immensité de la mer, le calme de ses flots; la blanche voile d'une embarcation, le sable rayonnant de la plage, la lumière chaude et veloutée d'une belle journée; tous ces détails, cadre charmant et vrai, fort de ce paysage, un tableau plein de vie, de sentiment et de couleur.

A. ACHINTRE.

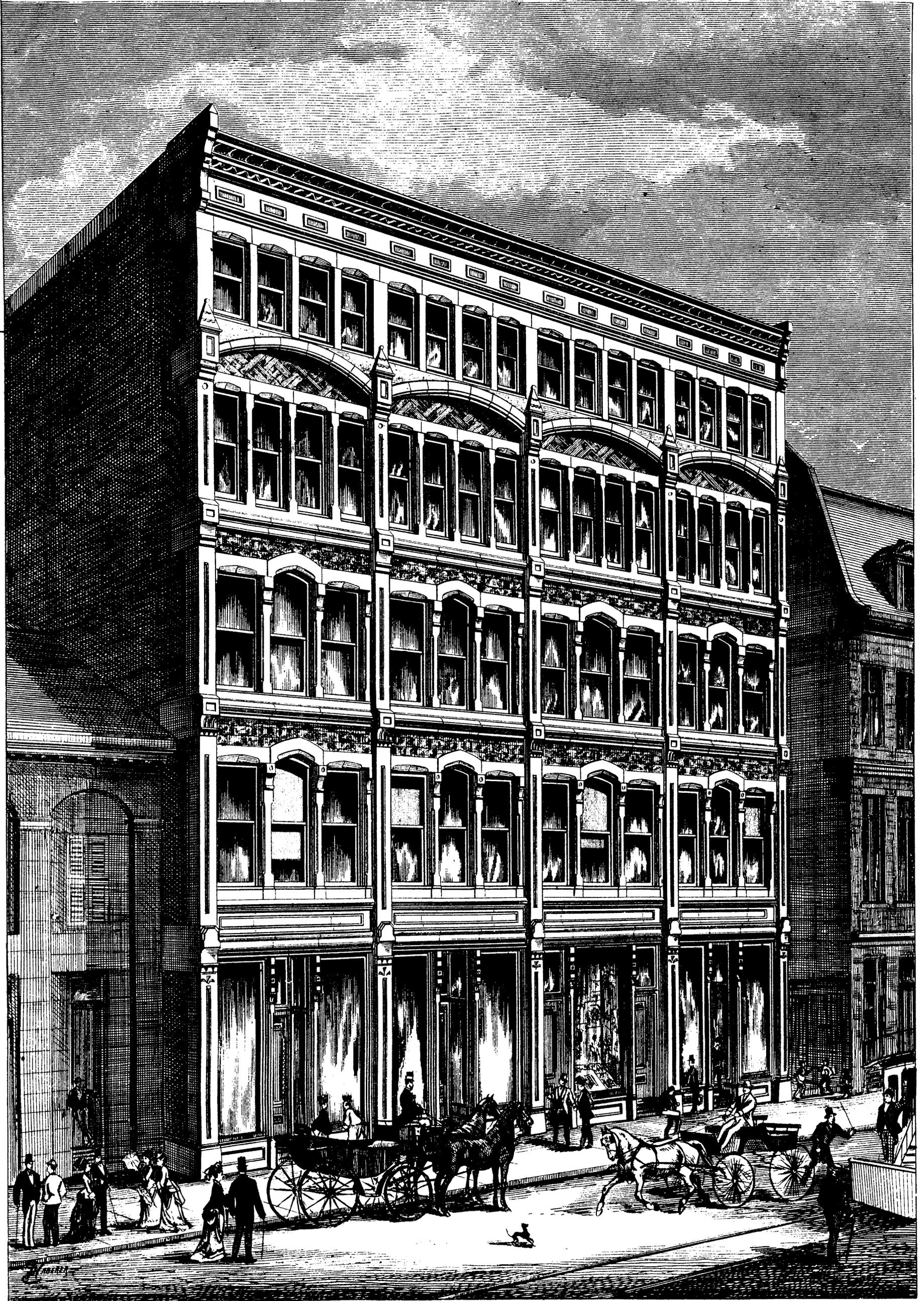
Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladies de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.



L'INTERDIT.



L'AVEU.



NOUVEL ETABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, CONSTRUIT PAR M. G. B. BURLAND, RUE BLEURY, MONTREAL.

## ST. JEAN PORT-JOLI

## L'ANSE AUX SAUVAGES

## LÉGENDE

A mesure que les années s'écoulaient, elles emportent avec elles nos plus heureux souvenirs et nous enlèvent nos plus chères illusions. C'est alors qu'au milieu des jours difficiles de la vie, notre âme, froissée du présent, avide de compensations, saisit avec bonheur quelques réminiscences du passé. Ainsi le naufragé, au sein de l'océan, se cramponne aux épaves du navire que les flots rejettent bientôt sur des rivages inconnus. De ces souvenirs, les plus doux sont ceux qui nous rappellent un des événements de notre adolescence, le village natal où se sont écoulées nos plus heureuses années. Ce sol nous est d'autant plus cher qu'il nous a fallu, jeune encore, le quitter.

Avant que la mauvaise fortune ne vint fondre sur ma famille, il fut un temps où tout voyageur traversant la belle et verdoyante paroisse de St. Jean Port-Joli, pouvait apercevoir blanchir dans la plaine, les maisons propres du riant village de la Côte des Chênes. Vers le milieu de ce village, sur une légère élévation, se trouvait un groupe de bâtiments, au centre duquel s'élevait une résidence dont l'extérieur annonçait l'aisance, sinon la richesse du propriétaire. C'est là que l'auteur de ces lignes passa les douze premières années de sa vie. Douze années, hélas ! trop tôt écoulées, et qui lui rappellent encore de bien vifs souvenirs.

Comment, en effet, oublier ces heureux moments passés en compagnie de celle que, dans la famille, on honore du titre de grand-mère. Aussi, dans ses rares visites, avec quelle joie et quelle affection l'on accueillait cette bonne dame ! Qu'est-ce que nous était agréable et combien intéressantes les anecdotes qu'elle nous racontait ! Si le temps était beau, elle, riante et joyeuse, nous disait cent histoires folles et gaies. Si, au contraire, le temps était triste et sombre, qu'il y eût apparence d'orage, elle nous parlait alors de naufrages, de tempêtes d'infortunés et de malheureux : comme par exemple, de la légende de la « pauvre dame, » que je vais essayer de reproduire au meilleur de mes souvenirs.

C'était par une magnifique journée de juillet. Quoique jeune encore, je me rappelle cependant que la chaleur avait été excessive ; le soleil venait de disparaître à l'horizon colorant de tons pourpres et chauds les eaux calmes du St. Laurent, éclairant d'un dernier rayon les cimes des Laurentides.

Les bruits s'éteignaient peu à peu, et le crépuscule arrivait insensiblement. Des deux points opposés de l'horizon s'élevaient, dans l'air embrasé, des nuages, légers d'abord, qui s'épaississent et couvrent bientôt le ciel d'un voile menaçant. Un trait de flamme déchire l'horizon ; un autre le suit, se répète, et bientôt ce ne sont plus qu'éclairs éblouissants qui décrivent dans les nues de fantastiques arabesques. Un lointain et sourd roulement retentit par moment : c'est le tonnerre qui gronde et annonce l'approche de la tempête. La famille occupait l'unique pièce du rez-de-chaussée. Muet de terreur, j'aurais donné tout au monde afin de ne voir ni les éclairs qui déchiraient le ciel, ni entendre les détonations du tonnerre. Je me rapprochai de ma grand-mère dont le calme apaisait mes craintes. Pauvre petit ! me dit-elle, que tu es heureux d'être dans une bonne maison, à l'abri de toute misère et de vivre au sein de la famille.

Ta frayeur me rappelle l'histoire de cette pauvre femme inconnue de l'Anse aux Sauvages ; tu ne connais pas cette his-

toire sans doute, car c'en est une bien ancienne que celle-là ! et je ne te l'ai pas encore racontée. Si tu veux te comporter comme un homme, c'est-à-dire n'avoir point peur, je vais te la dire.

Ayant promis d'être courageux, la grand-mère reprit :

Vous connaissez, fit-elle en s'adressant à chacun de nous, sur le bord du fleuve, l'endroit connu sous le nom d'Anse aux Sauvages ? Vous y passez du moins tous les dimanches en vous rendant à l'église. Autrefois, ce lieu était habité par des Sauvages bien cruels que vos grands-pères ont réussi à chasser. Ces Sauvages, dans leur naïve ignorance, avaient appelé cet endroit la *grande bouche*.

C'est cette petite anse qui s'enfonce dans les terres à un mille et demi environ au levant de l'église de St. Jean Port-Joli ; on l'aperçoit d'une certaine distance lorsqu'on navigue sur le fleuve ou mieux lorsqu'on suit le chemin du roi qui longe la rive du St. Laurent. C'est une sorte d'enfoncement dont l'ouverture est abritée par des rochers escarpés que recouvrent quelques chétifs arbustes. L'excavation se prolonge de quelques arpents sur le rivage pour se terminer en forme d'amphithéâtre. Autant qu'il m'en souvient, on apercevait encore des débris de vieilles cabanes, de canots et d'engins de pêche abandonnés jadis par les Sauvages.

Il y a bien longtemps de cela, continua la grand-mère avec un soupir, qu'on vit arriver un jour une pauvre femme conduisant un enfant par la main. Elle suivait le chemin du roi. Malgré la fatigue dont il semblait accablé, l'enfant, essayait de gambader, fixant sur sa mère des yeux limpides, pleins d'intelligence et d'affection ; le soleil couchant, dont les rayons se jouaient dans sa blonde chevelure, donnait à sa tête gracieuse je ne sais quoi d'angélique.

La femme, au contraire, faible, pâle, défaitte, marchant avec lenteur, paraissait s'affaïsser sur elle-même à mesure qu'elle avançait. Dans ses vêtements se trahissait une affreuse misère, et ses traits amaigris portaient les traces d'un chagrin profond.

Sans doute quelque grand malheur avait frappé cette infortunée.

L'étrangère atteignit bientôt la maison construite en face de la caverne. Elle s'y arrêta, examinant avec anxiété l'ouverture béante près de laquelle se dressait une sorte de cabane. Ayant obtenu du propriétaire compatissant la permission d'y loger elle s'y rendit avec son enfant.

Cet homme, que la vue de cette malheureuse femme avait ému, fit, le lendemain, réparer la cabane et envoya même durant plusieurs jours, à l'inconnue, de quoi se nourrir elle et son fils. Ainsi vécut cette personne pendant quelques mois, gagnant pourtant sa subsistance et celle de son enfant par un travail qu'elle recherchait, et que chacun dans le village s'empressait de lui accorder ; car, toute souffrante qu'elle paraissait être, elle n'acceptait pas facilement un secours et préférait travailler pour se suffire. Elle s'occupait de couture, de broderie, et parfois même aidait aux travaux des champs. Tout le monde ignorait son nom et son origine. De quel pays, de quel lieu venait-elle ? on ne le sut jamais. On ne la nommait d'ailleurs que « la pauvre Dame, » car sur son front plein de noblesse et dans ses yeux rougis par les larmes, apparaissait tant de dignité, tant de fierté, que nul, en la voyant, ne pouvait s'empêcher de lui témoigner déférence et respect.

On touchait alors à la fin de l'été. La plus grande partie de l'abondante moisson venait d'être égrenée lorsque, dans la soirée d'un jour à jamais mémorable, les signes d'un orage prochain se montrèrent de toutes parts. A ce moment, l'étrangère qui se retirait de bonne heure, avait

depuis quelques temps déjà regagnée sa cabane.

Une atmosphère lourde et chaude pesait sur la terre et un silence profond planait sur les campagnes.

Au milieu de ce calme passe tout-à-coup un souffle violent d'orage, qui ébranle la mesure jusque dans ses fondements.

A cette secousse, la mère réveillée se lève en sursaut et court au berceau de son cher enfant. Le bambin ne s'était aperçu de rien et dormait d'un calme et doux sommeil. Heureuse et enhardie, elle entr'ouvre la porte et respire un air brûlant et âcre. Interrogeant l'horizon, elle voit des amoncellements de nuages qui tourbillonnent dans le ciel et sous l'amas desquels disparaissent les Laurentides. Un vent terrible balaie la terre et le ciel ; la nuit, ou plutôt d'épaisses ténèbres ne laissent passer que la verdâtre lueur des éclairs. Durant les accalmies de cette tempête, l'inconnue percevait avec effroi un bruit confus et sourd : c'étaient les flots du St. Laurent qui, soulevés par l'ouragan, montaient, descendaient, se heurtaient avec furie, venaient se briser contre les récifs, et jeter l'écume de leur rage impuissante au pied de la cabane. Un instant le vent faiblit, alors s'ouvrirent les cataractes des cieus ; la pluie tombait à flots pressés ; on eût dit une scène du déluge. La courageuse femme regagna l'unique chambre du logis. Juste à ce moment éclate un effroyable coup de tonnerre. La mère épouvantée, s'élançant vers son fils : « Pauvre enfant ! s'écrie-t-elle, en l'embrassant au front, tandis que deux larmes brûlantes tombaient sur le lit, que Dieu te garde de la foudre ! »

Le calme qui avait succédé à cette première détonation fut hélas, de courte durée. Un second coup aussi fort que le premier et qui suivit plusieurs autres éclatèrent. Les échos des Laurentides répétaient et prolongeaient au loin ce bruit lugubre. Des éclairs continus s'élançaient de tous côtés répandant dans l'air une odeur de souffre.

L'enfant, qui continuait toujours à dormir, se réveilla au contact de l'eau d'orage qu'une fissure du toit laissait tomber sur son visage. Jetant aussitôt un regard sur sa mère, il l'appela par son nom. Celle-ci tressaillit : l'inquiétude, l'anxiété, avait tellement bouleversé ses sens, qu'elle croyait son fils déjà perdu pour elle. « Que la Divine Providence ait pitié de nous ! » dit la mère, s'efforçant de sourire pour rassurer l'enfant.

Elle achevait à peine les mots de cette courte prière qu'un coup de tonnerre épouvantable la fit tomber à genoux au pied de son lit.

La tempête atteignait alors son paroxysme, le vent mugissait, la pluie roulait sur le toit avec un bruit de grêle, et ce fracas contrastait d'une manière lugubre avec le silence qui régnait à l'intérieur de la cabane. De temps à autre un éclair illuminait la nuit, jetant dans la chaumière une lueur pâle et livide.

Peu à peu cependant, l'orage diminua de violence, la pluie cessa, et, le vent chassant les nuées, l'aurore se leva dans un ciel pur.

Tandis que dans les champs et les bois les arbres, les fleurs, relevaient leur tête humide sous les premiers rayons du soleil, l'enfant se réveilla, et ses yeux à peine ouverts cherchèrent sa mère qu'il aperçut toujours agenouillée. Il saisit ses mains, la secoua, l'embrassa, et la croyant fâchée contre lui, car elle ne répond rien à ses caresses, il se met à pleurer abondamment. Hélas ! la pauvre femme ne devait plus essuyer les larmes de son enfant ; Dieu l'avait rappelée : elle était morte foudroyée !

Ainsi finit la vie de cette pauvre femme nous dit la grand-mère. Qu'est devenu ce

pauvre orphelin ? on ne la jamais su. Une charitable famille d'une paroisse voisine l'adopta et le fit instruire ; mais cette famille émigra plus tard au Manitoba en emmenant ce fils adoptif. Quant à cette mère infortunée, personne ne put reconnaître qui elle était, d'où elle venait et quels motifs l'avaient conduite en ces lieux.

Aujourd'hui, par les temps d'orage, un voyageur ne passe jamais devant la Grande Bouche de l'Anse aux Sauvages, sans faire, en souvenir de la pauvre dame, un grand signe de croix afin d'éloigner la foudre.

A. GAGNON.

## NOUVELLES DIVERSES

Le procès des émeutiers de Caraquette, aura lieu le 24 août prochain.

Des 800 hommes employés aux travaux du Grand-Tronc, à la Pointe St. Charles, 600 ont reçu leur congé jusqu'au 5 juillet. Généralement ces employés avaient leur congé en hiver.

Quatre cents immigrants, débarqués du SS. *Prussian*, sont arrivés aux Tanneries dimanche matin, en route pour les différents endroits de la Puissance ; environ 150 mennonites se rendent à Manitoba.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* : L'ancien Manoir de la famille Montour, de la Pointe du Lac, qui appartenait à la succession de feu l'hon. Malhiot, vient d'être acquis par M. Pierriet, de Belgique, qui est en ce pays depuis quelques mois. Le nouveau propriétaire fait remettre à neuf le vieux Manoir seigneurial qui va ainsi reprendre son ancienne élégance. La demeure des Montour, si bien connus des anciennes familles du pays, est sans contredit dans un des plus beaux sites de la rive nord du St. Laurent.

On lit dans le *Constitutionnel* des Trois-Rivières :

La corporation vient d'orner le parc Champlain de plusieurs statues qui donnent à cette promenade favorite un cachet tout nouveau. On y voit Christophe Colomb, Jacques-Cartier, Bacchus, Diane. Un berger jouant de la flûte, un jardinier et quelques autres. En visitant ces statues, une chose nous a frappé : pourquoi la ville n'élèverait-elle pas une statue à son grand citoyen Joseph-Edouard Turcotte ? Si la Corporation n'est pas disposée à le faire, pourquoi ne le ferions nous pas par une souscription publique ? Nous voudrions alors suggérer de placer cette statue sur le boulevard regardant vers le fleuve, regardant ces beaux quais qu'il a fait construire et ce chemin de fer d'Arthabaska pour lequel il a sacrifié sa santé et sa vie.

Mgr. Roncetti, l'abbé du Pape, qui est aux Etats-Unis depuis quelques semaines, est attendu à Montréal dans une couple de jours.

L'érection d'un collège commercial à Hochelaga est définitivement décidée : MM. Letourneux, Girard et Lecours ont fait don à Sa Grandeur Mgr. de Montréal d'un terrain à cette fin, lequel mesure 12 à 15 arpents.

Les travaux commenceront à l'automne.

Mardi de la semaine dernière, le séminaire de Ste. Thérèse célébrait avec éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Le matin, grand-messe, célébrée par Mgr. Fabre ; sermon par M. Lonergan, de St. Jacques ; plus de deux cents prêtres gardaient le chœur.

Cette sorte de fête de famille à laquelle assistaient plus de 400 invités, tous anciens élèves de l'établissement se continua, par une adresse présentée au nom des élèves par M. Gaudet à Mgr. Fabre, qui fit une réponse fort heureuse. M. Aubry, supérieur du collège répondit également à l'adresse d'un ancien professeur.

A une heure, grand dîner auquel présidait Sa Grandeur Mgr. Fabre, ayant à ses côtés MM. G. Quimet, Chapleau, l'échevin Duhamel, L. O. David, etc.

A 7½ heures, soirée littéraire, concert, illumination, feu d'artifice.

C'est à ce moment de la fête, que retentit la cloche d'alarme annonçant un incendie.

Le feu s'est déclaré dans la forge et l'atelier de menuiserie de M. Leguerrier. Il s'est communiqué de là aux maisons voisines et a réduit en cendres les deux bâtisses de M. Boisvenu. Un vent violent du nord-ouest activait l'incendie.

En quelques minutes il atteignit les remises et écuries du séminaire. Elles ont été complètement détruites ; elles avaient environ 130 pieds de longueur sur quarante de profondeur, et contenaient les châssis-doubles, jalousies, contre-portes, etc., etc., et beaucoup d'instruments aratoires. C'en était fait du collège si tout à coup le vent n'eût changé de direction. Une quinzaine d'habitations situés

au nord du village, dans l'espace d'un quart d'heure, devinrent la proie des flammes.

Aucune assurance sur ces habitations. Plusieurs piles de bois, planches et madriers qui devaient entrer dans la construction de l'aile nouvelle qu'érige le collège ont été détruites.

Les deux pompes à feu du village ont rendu peu de service vu leur mauvais état et la rareté de l'eau. Tout le monde a travaillé avec ardeur à combattre les progrès de l'incendie. Parmi les anciens élèves, les hons. A. B. Routhier, J. C. Seers, J. A. Chapleau, M. P. P., M. Alderic Ouimet, M. P. N. Lecavalier, M. P. P., S. Laberge, etc., les prêtres et les élèves de la maison se sont particulièrement distingués.

Les pertes totales de l'incendie s'élevèrent à \$15,000 pour le village et \$8,000 pour le Collège.

Un nouveau confrère, le *Propriétaire et l'Ouvrier*, vient d'annoncer sa prochaine apparition. Pour avertir le public de sa naissance, il a choisi, de préférence à tout autre, le jour de la fête de St. Jean-Baptiste, car le journal sera particulièrement consacré à la défense, à l'avancement, au progrès des arts et des industries nationales.

Quelques paragraphes que nous détachons de son prospectus diront le but et l'objet de sa publication :

« Le *Propriétaire et l'Ouvrier* se posera donc comme une sentinelle vigilante pour faire connaître et défendre les intérêts généraux et particuliers du grand parti du travail manuel et des affaires en général.

« C'est aux sciences et aux arts que nous emprunterons les moyens salutaires que nous avons à cœur de communiquer à nos lecteurs, en nous efforçant de les leur présenter avec clarté, simplicité et méthode. En un mot, nous désirons mettre les principes, la théorie d'un art ou industrie quelconque à la portée de toutes les intelligences pour les plus grands succès de la pratique.

« La rédaction du *Propriétaire et l'Ouvrier* sera confiée à une société de savants, d'artistes et d'industriels du Canada et de l'étranger.

Le prix d'abonnement sera \$1 par année, et le prix du numéro deux centimes. Le journal paraîtra une fois par semaine.

M. l'Abbé Chabert, qui a été l'organisateur et qui sera l'âme de cette feuille spéciale, trouvera là encore un nouveau moyen de répandre parmi les classes ouvrières, ces notions d'art industriel qu'il s'est appliqué et a réussi à faire pénétrer au milieu de notre population intelligente et laborieuse.

Succès donc au *Propriétaire et l'Ouvrier* ; et puisse le journal devenir un jour pour chacun de ses abonnés une feuille spéciale adressée à l'Ouvrier-Propriétaire !

C'est là notre vœu, et assurément aussi le but de la publication.

## LETTRÉ PERSANE

Mon cher Ibben,

Nous fûmes, hier, témoin d'un spectacle à la fois grandiose et charmant : c'est, du reste, cette rencontre heureuse et constante de la grandeur et de l'attrait qui m'a paru former le caractère propre du génie français. Le charme est ici comme le duvet de toutes choses.

Dans une plaine immense, revêtue du gazon le plus vert, bordée par la rivière et les bois dans tout l'éclat de leur parure, et par l'azur fuyant des collines lointaines, quatre-vingt mille hommes armés étaient réunis. En face de ces lignes sévères, hérissées de fer, s'allongeait une file de gradins où s'épanouissaient, au clair soleil de juillet, des femmes vêtues de couleurs claires et d'étoffes légères, vaporeuses ; on eût dit des étagères garnies de bouquets de fleurs, ou plutôt une immense volière remplie de ces jolis oiseaux des tropiques aux couleurs éclatantes. Il faut bien le reconnaître, Ibben. Quoi que ce spectacle ait d'étrange et de choquant pour l'œil d'un Persan, accoutumé à ne rencontrer chez ses créatures inférieures que l'expression de la réserve et de la pudeur, rien n'est séduisant comme ce contraste harmonieux, si j'ose dire, entre ces hommes dont l'allure et le costume révèlent la force et les mâles vertus, et ces femmes qui respirent la grâce et le charme. C'est là une de ces impressions délicates et complexes qui font les délices et sont l'apanage des occidentaux. Je t'avouerai que moi-même je n'ai pu m'y soustraire tout entier. D'ailleurs, qui la comprend n'est pas loin de la partager.

A un certain moment, on a vu s'avancer, étincelant à travers la poussière que soulevaient leurs pas, un gros de cavaliers de grande stature, vêtus et coiffés d'acier.

J'ai entendu crier : Les voilà, ce sont les cuirassiers de Reichshoffen. Un frémissement a couru tout le long de cette foule chatoyante. C'était comme l'ondulation d'une immense banderole de soie palpitant sous la caresse de la brise.

Toutes les mains applaudissaient ou agitaient des éventails, des mouchoirs. Tous les jolis visages découverts se penchaient en avant, colorés par l'émotion. Une même flamme remplissait tous ces regards humides... Non rien, Ibben, rien ne peut exprimer ce qu'ont dû éprouver ces guerriers français échappés aux hasards des combats, en voyant sur leur passage toutes ces créatures charmantes suspendues, en quelque sorte, à l'arçon de leur selle et se donnant ou se promettant tout entières dans un cri, dans un regard, tandis que leur vieux chef, guide et témoin de leur vaillance, se découvrait devant l'étendard de ses héroïques compagnons d'infortune...

L'Occident ne se fait pas faute de nous accuser, nous autres races orientales, de torpeur, d'immobilité. On nous considère comme les culs-de-jatte de la civilisation. Ici, on n'a qu'un mot à la bouche, lequel dit tout, répond à tout, suffit à tout, et fait, pour le moment, le fonds de la langue française, — j'entends la langue politique, — c'est le mot *progrès*. Il ne se prononce point un discours, il ne s'écrit pas un article, il ne se noue pas une conversation, il ne se célèbre point une cérémonie, il ne se tient pas une réunion, où ce mot ne trouve sa place qui est la première. C'est un talisman, une panacée, un dogme, une idole.

Idole qui se plaît, comme toute bonne idole, aux vapeurs sanglantes des holocaustes.

Une émeute éclate, par où le pays est mis à feu et à sang, ruiné, déshonoré. C'est au nom du *Progrès*.

On assassine des hommes désarmés, des vieillards, des mollahs : autant de victimes offertes au *Progrès*.

Paris est pillé, brûlé, saccagé ; c'est le *Progrès* qui se défend.

Une femme outrage la foi conjugale. Elle ne fait qu'obéir à la voix du *Progrès* qui veut l'union libre.

Un ami ne vous rend point l'argent qu'il vous emprunte et, par dessus le marché vous bafoue ou vous flétrit : c'est qu'il tire du *Progrès* des conséquences que vous êtes trop arriéré pour seulement entrevoir.

Votre fils vous manque, votre fille vous berne et, contre votre gré, vous abaisse jusqu'à être le grand-père des enfants d'un infâme : Inclinez-vous, c'est le *Progrès* qui passe.

Un marchand, l'autre jour, me vend un bijou qui n'était ni de titre ni de poids et me vole, tout comme s'il me prenait ma bourse dans ma poche. Je lui reproche son indécatesse. Il nie d'abord, puis menacé des magistrats, il se rend. Mais il me répond alors, d'un air superbe : « Ah ! que la Perse est un pays barbare ! Vous ne possédez pas seulement le secret d'imiter le diamant d'une façon si parfaite que l'on s'y trompe. Le *Progrès* ! Monsieur, si votre pays n'entre pas dans la voie du *Progrès*, il est condamné ! »

L'autre soir, je dinais chez une dame dont on a beaucoup parlé tant qu'elle a été jeune, ou a paru telle. Aujourd'hui, elle est femme politique, n'ayant point assez d'esprit pour être dévote.

J'ai rencontré là un homme grave, fort âgé, que l'on m'a dit appartenir à l'Institut, un corps formé des plus grands savants et des hommes les plus considérés pour leur sagesse. Il y en aurait même parmi eux qui connaîtraient notre langue — de réputation.

On parlait de cette guerre funeste qui a coûté si cher à la France. Comme ce personnage, paraît-il, a écrit de fort belles choses sur le patriotisme, je ne manquai pas de lui toucher deux mots de la perte des deux provinces conquises par le khan de Prusse.

— Comment ! monsieur, des condoléances ! La France n'a rien perdu, n'a rien à pleurer. N'est-elle pas plus que jamais le sanctuaire du *Progrès* ? Sachez-le, monsieur, la France se serait vu arracher toutes ses provinces, ses frontières matérielles seraient à Asnières, qu'elle n'aurait qu'à illuminer, pour peu que nous eussions gardé la République, car la République, c'est le *Progrès* !

Un roi est sur son trône, entouré de cent mille hommes, investi de la confiance reconnaisante des sept huitièmes de ses sujets qui lui doivent l'ordre, la paix, la prospérité. Tout d'un coup un homme se présente, il est généralement bien mis et a fait ses études. Il dit un mot à l'oreille du Roi et, sur-le-champ, celui-ci s'incline, abdique, prend son sac de nuit, et demande si on a fait avancer le fiacre qui doit l'emporter, lui, sa dynastie, l'ordre, la paix, la prospérité du pays. C'est que le *Progrès* est en bas, qui veut monter. Cela s'est appelé la journée du 24 février 1848.

Vous le voyez, mon cher Ibben, ces gens-ci, qui font profession de ne croire à rien ni à personne, pas plus aux doux prophètes Aïssa, fils de Meryan, qu'à notre Allah ou au Jéhovah des Juifs, sont prêts à sacrifier tout, gloire, patrie, conscience, pour ce mot *Progrès*. Les impies ont donc eux aussi leur fanatisme !

J'ai voulu savoir ce que signifiait ce mot, analyser ce que contenait ce breuvage de l'oreille si éniyant et si funeste ; je me suis renseigné auprès des plus fameux d'entre les teneurs d'alambics.

Autant de gens consultés, autant de réponses différentes. Ce culte du *Progrès* ne compte pas un dévot qui ne soit un hérésiarque.

Pour celui-ci, le *Progrès*, c'est la suppression des titres de Mirra, d'Agha, de Khan. Il est bâtard et s'appelle Léopold.

Pour celui-là, c'est le vin à six sous la chopine, comme sous la Commune : il est ivrogne.

Pour cet autre, c'est le changement des shakos de la cavalerie : il est chapelier militaire.

Pour mon voisin de gauche. C'est la suppression des ordres religieux et le mariage des prêtres. Il jouit d'une bonne santé, et vit comme l'on sait.

Pour mon voisin de droite, c'est le chloroforme : il a les dents mauvaises.

Pour cette charmante femme, qui est dodue ; c'est le fourreau-Empire.

Pour cette aimable demoiselle, — qui est maigre comme le pont des Elus, — c'est le retour à la crinoline.

Pour les plus sages, c'est leur intérêt satisfait.

Pour les autres, c'est leur appétit à contenter.

De tous les peuples occidentaux, les Français sont le plus âpre et s'estiment le mieux qualifié à revendiquer le titre de grand-prêtre du *Progrès*. A tel point qu'il suffit qu'un des peuples, leurs voisins, dise assez haut pour être entendu, que la France ne tient plus la tête de la procession, pour que les Français courent aux armes et lavent dans des torrents de sang ce qu'ils considéraient comme la plus cruelle injure. Les trois quarts de leurs guerres n'ont pas d'autre cause.

Eh bien ! mon cher Ibben, je vais grandement t'étonner. Et voici par où je reviens, après des détours plus nombreux que les replis du turban d'un mollah turc, à mes propositions. Le peuple de France qui, de tous les pays d'Occident, passe

pour le plus remuant, le plus avancé dans les sentiers du *Progrès*, le plus opposé aux traditions et à l'immobilité séculaire du vieil Orient, est, au fond, celui qui change le moins. Les Français sont demeurés, en tant que race et ensemble d'aptitudes nationales, ce qu'ils étaient il y a cent cinquante ans, tels que les a dépeints mon arrière-grand-père, Usbeck-Mirza, l'immortel ami du président de Montesquieu, tels que nous les avons entrevus à travers la brume de nos légendes qui racontent les combats livrés autour de Solyme par les guerriers francs.

Pour eux, la gloire, la vertu, tout ce que l'homme peut accomplir ou désirer ici-bas, est contenu dans l'étroit espace que mesure un regard de femme.

Défiler devant des femmes ou parader devant des hommes, c'est là ce commerce que l'on appelle galanterie, qui est né avec la France, dont elle mourra peut-être, mais qui ne lui survivra pas, assurément.

Toutes leurs révolutions, tous ces bouleversements politiques et sociaux, qui ont le privilège de faire trembler le monde entier comme des convulsions volcaniques, ne sont pour eux que des agitations de surface, des changements de costumes, des grimaces qui n'altèrent en rien la constitution même et l'âme de la nation.

Et la preuve, c'est la rapidité avec laquelle ils se remettent de ces secousses où, de loin, nous les croyions près de s'annéantir.

Autrefois, la devise des Français comprenait trois termes : *Servir Dieu, le Roy et les Dames*. Ils ne veulent plus entendre parler de Dieu, ni du Roy ; mais le troisième terme subsiste tout entier ; que dis-je ? Il n'a fait que bénéficier des ratures. Plaire aux dames est aujourd'hui l'unique affaire de ces hommes vaillants, légers et caressants. Toute leur histoire, présente aussi bien que passée, est contenue là dedans. Aussi, n'en est-il pas une au monde qui soit plus brillante, plus fleurie de merveilles, plus invraisemblable.

L'histoire de France n'est qu'un interminable roman de chevalerie dont la suite est toujours au prochain numéro. Aussi, les Français n'ont-ils jamais eu pour historiens que des panégyristes ou des pamphlétaires. Rien de plus naturel : la passion ne peut être racontée que par la passion.

Veux-tu que je te donne, Ibben, en deux mots, la clef de la fameuse révolution de 1789, dont le retentissement s'est prolongé jusqu'au cœur de l'Asie, dans l'antique Iran.

Avant cette époque mémorable, la galanterie était le privilège d'une classe : la noblesse. Le Tiers-Etat, c'est-à-dire la plus grande partie de la nation, comprise entre la noblesse et la populace, a voulu avoir sa part de ces jouissances exquises et nationales. Les robins — nos cadis — les gens de métier et les paysans se sont soulevés pour être, eux aussi, armés chevaliers et recevoir leurs éperons des mains des dames. Mais c'est là un baptême qui veut du sang. Et, alors, ils ont fait choix d'un chef de leur goût qui s'appelait Napoléon, et s'en sont allés guerroyer à travers l'Europe pendant quinze ans comme les nobles avaient fait autrefois contre les Sarrasins, uniquement pour revenir barons, comtes, ducs, princes, et faire hommage de leurs glorieuses cicatrices, de leur grand épique à leurs dames, femmes de leur condition qui s'appelaient désormais la reine de Naples, la duchesse de Montebello, la princesse de la Moskowa, la maréchale Lefebvre.

Il y a bien eu, au moyen âge, un malin qui, connaissant le faible de sa race, a inventé la loi salique, — en vertu de laquelle les femmes ne peuvent point être souveraines en France.

Sais-tu ce qui en est résulté ? Pour évi-

ter une femme qui aurait régné de temps en temps, on a eu des filles qui ont gouverné tout le temps. Peu de reines ont marqué dans l'histoire de ce pays qui est toute remplie des noms des favorites royales.

La pluralité des femmes nous sauve de leur empire.

USBECK.

De Paris, le 18 de la lune de Redjeb.

Pour traduction conforme :

DEY.

## LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine. »

« The one thing worth showing to mankind is a human soul. »

(BROWNING.)

XXXI

(Suite.)

La douce et bienfaisante amitié de Gilbert m'avait seule aidée à supporter le naufrage de mon bonheur. Pouvais-je admettre qu'il fallût y renoncer ? Qu'avait-il fait jusqu'à ce jour qui me donnât lieu de regretter ma confiance en lui ? Un instant il est vrai, un seul instant, il venait de m'apparaître différent de lui-même (et mon cœur battait malgré moi au souvenir de son regard et de l'accent de sa voix), mais n'avais-je pas attaché trop d'importance à des paroles, après tout, vagues et incohérentes ? et ne fallait-il pas prendre le temps de réfléchir ? Telles furent les questions que j'opposai à la première et par lesquelles je cherchai à imposer silence à la voix juste et vraie de ma conscience. J'y réussis assez pour ajourner la réponse que je me refusais à entendre et je remis, en tous cas, ma décision au lendemain.

Je me réveillai tard, car je ne m'étais endormie qu'au jour, et je n'avais pas encore quitté ma chambre, lorsqu'on me remit la lettre suivante. Elle était datée de ce même jour, à trois heures du matin :

« Madame,

« J'ai eu, il y a quelques heures, un instant de délire, pendant lequel j'ai parlé devant vous. Qu'ai-je dit ? Je l'ignore moi-même. Mais ce que je sais trop bien c'est que vous m'avez compris, et que maintenant pour vous faire oublier mes paroles et pour ramener votre confiance il faudrait mentir, et c'est ce que je ne ferai pas. Non, je ne mentirai plus, dussé-je, en disant la vérité, perdre un bonheur que j'aurais dû avoir le courage de m'interdire, et auquel j'aurai du moins celui de renoncer, si vous l'exigez.

« Je vous demande seulement de ne pas me condamner sans m'entendre, et pour une seule fois, de souffrir que je vous parle sans détour et que je vous parle de moi, ce dont j'ai horreur, vous l'avez peut-être remarqué. Mais il le faut pour éclairer le jugement que vous aurez ensuite à porter. »

« Je crois avoir une haute idée de l'emploi qu'un homme doit faire de sa vie, aussi bien qu'une conviction profonde de la nécessité d'en rendre compte. En un mot, j'ai, grâce au ciel, la foi de ma mère, et j'ai voulu vivre autant que possible d'accord avec cette foi, et comme il convient à un honnête homme et à un chrétien.

« Pour cela, j'ai donné à mon activité toutes les pâtures imaginables. Voyages lointains et difficiles, étude acharnée, cours actif à une foule d'entreprises dont le but semblait utile ; je me suis jeté, à corps perdu, dans tout ce qui pouvait occuper ma pensée et mon temps, beaucoup moins par ardeur désintéressée pour le bien que par un calcul permis, je le crois, et fondé sur une méfiance de moi-même qui tenait à une connaissance exacte des écueils sur lesquels je pourrais facilement me briser.

« Je rêvais un bonheur qui, dans plusieurs pays, est la loi commune, mais qui est rare dans le nôtre, celui de choisir, de connaître, d'aimer la femme qui deviendrait la mienne ; mais sachant la chose difficile en France et ayant une vive répulsion pour toute autre manière de fixer ma vie, je refusais obstinément de me prêter à aucune de ces rencontres soi-disant fortuites auxquelles cherchaient sans cesse à m'entraîner ces amis officieux et nombreux dont se trouve toujours entouré, à Paris, un homme qui a le malheur d'être classé parmi les bons partis.

« En fuyant ces rencontres, j'en évitais d'autres plus dangereuses, et tout alla bien pour moi jusqu'au jour où pour la première fois, je vous rencontrai, madame. Je ne vous parlai pas ce jour-là, mais je vous regardai, j'entendis votre voix, j'écouai quelques-unes de vos paroles. Je remarquai votre indifférence aux hommages dont vous étiez entourée, votre évidente absence de vanité que votre beauté rendait si étrange, et... j'eus peur de vous. Oui, je sentis qu'il ne me fallait pas vous voir, et je vous évitai résolument. Un jour pourtant, à mon insu, vous étiez dans un auditoire devant lequel j'avais parlé, et Diane ensuite me présenta à vous. Alors l'opinion de tous me devint indifférente, et je n'eus d'autre souci que celui de savoir ce que vous pensiez de mes paroles et de venir à quelque sympathie s'était trouvée entre vos pensées et les miennes ? Je crus le comprendre, dans le peu de mots que nous échangeâmes alors, et ma résolution de vous fuir n'en devint que plus arrêtée. Je résistai même aux instances de ma mère qui voulait m'associer à quelques-unes des courses que vous faisiez ensemble. Enfin, madame, vous le savez, je ne vous vis qu'une seule fois chez elle, où je ne pus me soustraire au bonheur de me trouver près de vous.

« Vous étiez triste ce soir-là, malgré votre rire charmant et votre gaieté non moins dangereuse pour moi que vos larmes, je le reconnus, et j'en fus horriblement ému. Quand il fallut ensuite vous dire adieu, je ne pus m'y résoudre, et je vous dis à revoir. Toutefois, je laissai de longs mois s'écouler, j'attendis que le temps eût quelque peu effacé la vivacité de cette dernière impression, et je prétendis enfin ne passer quelques jours à Naples, en me rendant en Égypte, que lorsque je ne redouterais plus de vous rencontrer. Je partis en effet, et le jour de mon arrivée, quoique je déteste les bals, je ne pus éviter de paraître à celui que donnait l'ambassadeur de France, et là je vous revis !

« Vous le dirai-je ? En vous apercevant dans l'éclat d'une beauté et d'une parure éblouissantes, et entourée d'adorateurs comme vous l'étiez à ce bal, j'eus un moment de soulagement. Je m'applaudis d'avoir bravé le danger de vous revoir. Il me sembla en ce moment que l'image restée en ma mémoire disparaissait, et que ce danger n'existait plus pour moi.

« Hélas ! le lendemain vous n'étiez plus la même. Je vous retrouvai telle que je vous avais vue naguère et je n'eus pas toutefois le courage de partir sur l'heure. Mon séjour devait être court, je me livrai au bonheur qui m'était offert, me persuadant que l'habitude journalière de vous voir diminuerait peut-être pour moi l'effet de votre présence.

« Enfin, madame, de bonne foi ou croyant l'être, j'osai un jour vous demander d'être votre ami ; je jurai que j'en serais digne. Je croyais fermement ne vous rien promettre qui fût au delà de mes forces. Un seul instant a suffi pour me révéler à moi-même plus encore qu'à vous l'étendue de mon illusion. Vous voyez que je ne vous cache plus rien en ce moment, que je ne cherche plus à vous tromper. Eh bien, en dépit de tout ce que je viens de dire, je vous demande si vous m'ordonnez de partir. Je vous le demande, parce que, je suis certain de ne plus vous offenser, je n'espère pas le retour de votre confiance : je ne prétends plus être votre ami, je vous promets même, désormais, de vous parler à peine ; mais je vous supplie de ne pas m'arracher soudainement le bonheur de vous voir ! Ne me punissez pas si cruellement ! ne me dites pas aujourd'hui : « Partez. » Ce mot serait un ordre, auquel j'obéirais ou plutôt une sentence que je subirais sans répliquer. Mais il n'est pas de criminel qui n'ait le droit de demander grâce, et cette grâce je l'implore à vos genoux.

« GILBERT. »

XXXII

Dans le portrait que la main de ma mère avait tracé naguère de son enfant, elle parlait d'un diamant qui se trouvait au fond de son âme. Elle nommait ainsi, sans doute, l'amour du bien et la vive horreur du mal qu'elle y avait reconnu... Mais ce diamant, plus ou moins pur et brillant, n'existe-t-il pas au fond de toute âme humaine, et n'est-ce pas à la seule volonté pervertie qu'il appartient de le briser, comme à la volonté molle et indécise d'en ternir l'éclat et d'en altérer la valeur ? Ma vie, en apparence fort peu coupable, m'entraînait cependant sur son facile courant vers cet état de somnolence, d'inertie et de faiblesse qui, pour ce diamant surnaturel, est un dissolvant tel que, dans l'ordre naturel, il n'en est point de semblable.

Lorenzo, malgré sa vigilance jalouse aux premiers jours de notre union, n'avait jamais hésité à me conduire avec lui à tous les théâtres, et lui-même, à Paris, il m'avait mis entre les mains quelques-uns des romans les plus célèbres à cette époque. Il en était résulté pour moi une certaine confusion dans l'esprit et un certain trouble dans l'âme, effets naturels de cet intérêt malsain réveillé par des œuvres auxquelles le génie et le talent ont la cruauté de prêter leur force irrésistible ! Quand on songe, en effet, à la valeur de ces dons divins, au foyer d'où ils émanent, à la puissance qu'ils donnent à ceux qui les possèdent pour répandre dans le monde la lumière et la vie, peut-on ne pas trouver cruels ceux qui les emploient à allumer de toutes parts le feu destructeur qui donne la mort, la vraie, la seule, l'irrévocable mort ?

Toutefois, malgré l'impression inévitable dont je viens de parler, un prompt dégoût et une répulsion vigoureuse avaient empêché alors ces miasmes empoisonnés de m'atteindre sérieusement. Aujourd'hui, après avoir longtemps subi des influences moins délétères que celles-là, sans doute, mais fort peu fortifiantes néanmoins, un piège plus subtil m'était tendu... La lettre que je tenais entre les mains n'était point l'une de ces effusions qui eussent réveillé à l'instant ma conscience, vivante quoique assoupie ; non, son langage était tel que je pus la lire et la relire, et permettre à l'attrait des sentiments exprimés de pénétrer jusqu'à mon âme. Et cependant, que contenait-elle cette lettre ? que signifiait-elle au fond ? Quelque noble et supérieur aux autres hommes que fût à mes yeux Gilbert, à quoi lui servaient cette noblesse, cette supériorité, cette pureté même de son âme le jour où il mettait le pied sur cette pente vulgaire avec l'orgueilleuse pensée des y maintenant mieux qu'un autre ?... à me faire une déclaration fort explicite, et à me faire promettre un respect inviolable, dont il avait été tout près de s'écarter la seule fois qu'il en avait eu l'occasion !.....

Mais cette vérité ne m'apparut pas alors telle que je la vis plus tard, et la plus terrible lutte s'éleva dans mon cœur. L'illusion n'était plus possible, je ne pouvais plus me dire que j'avais là un ami, dont l'affection sûre et fidèle m'était permise ; et cependant, je ne pouvais me résoudre à y renoncer, et, par toutes ces raisons qui se pressent en foule dès qu'on leur permet de se faire entendre, je cherchais à me persuader que ce sacrifice était inutile. Au fond de mon âme, toutefois, l'autre voix se réveillait aussi et renouvelait plus haut l'avertissement de la veille... voix douce et chère de mon Dieu, qui au milieu de ce tumulte, parvenait à peine à se faire entendre, et qui, même entendue, n'était point écoutée !.....

Ce jour était celui de ma visite ordinaire à Livia, mais il était déjà tard lorsque je m'en souvins, et alors ma première pensée fut que, pour cette fois, je n'irais point. Cependant, en dépit de tous les obstacles, j'avais toujours été fidèle à cette entrevue du samedi (la seule qui me fût permise dans la semaine), et, après quelques instants d'hésitation, je surmontai la tentation d'y manquer ce jour-là.

Pendant toute la phase de folle gaieté qui avait marqué les premiers mois de mon séjour à Naples, loin de chercher à éviter les rencontres avec Livia, j'allais, au contraire, avec empressement chercher près d'elle un retour vers ces pensées sérieuses que j'étais fort éloignée de redouter (même en carnaval) autant que ma tante Clelia. J'étais alors un peu comme une place forte assiégée par l'ennemi et presque investie, mais dont l'accès n'est point encore fermé cependant à la puissance amie qui peut la délivrer. Comme je l'ai dit ailleurs, Livia me faisait entendre la note juste et empêchait mon oreille de se fausser, et j'aimais à l'entendre, lors même que j'étais moi-même trop faible pour soutenir cette même note avec la puissance et la pureté nécessaires.

Mais à dater de ce jour doublement fatal où Lorenzo m'avait quittée, au lieu de cette insouciance gaieté que je venais avouer et corriger près d'elle, j'apportai au couvent un mélange de tristesse et de contrainte dont elle s'aperçut promptement. Alors, au lieu de secouer doucement la tête en souriant, comme elle le faisait au récit de la vie un peu trop joyeuse dans laquelle m'entraînait Lorenzo, elle attachait sur moi un regard grave et inquiet auquel je répondis en exhalant sans ménagement toute l'amertume de mes nouveaux griefs. Après cette explication qui motivait suffisamment le changement qu'elle avait remarqué, je ne parlai plus de moi et je n'articulai pas une seule fois le nom de Gilbert. Je m'en voulais de cette réticence, j'aurais aimé à la vaincre et à lui dire, comme je me le disais si souvent

à moi-même : « que le ciel m'avait envoyé un ami et que l'influence de Gilbert sur moi était douce, salutaire, élevée et pure, et ainsi de suite... Toutes ces paroles me venaient aux lèvres, mais je ne pouvais les proférer devant elle.

Une fois (c'était le samedi précédent), un nouveau changement était survenu dans ma physionomie, changement qui reflétait, je le suppose, le faux et dangereux bonheur auquel je me livrais sans scrupule. Me voyant ainsi le front calme et serein, l'air souriant, elle parut d'abord satisfaite, puis, après m'avoir quelque temps considérée, elle me dit :

—Lorenzo est-il de retour ?

—Non.

Elle devint pensive.

—Sais-tu quand il reviendra ?

—Je l'ignore, dis-je avec amertume, et je commence, en vérité, à ne plus attendre son retour et presque à ne plus le désirer.

Je vis un petit mouvement de ses deux mains jointes, comme un léger tressaillement. Elle releva ses grands yeux, et en me regardant en face, elle me dit :

—Prends garde !

Ce regard et ces mots m'avaient fortement troublée et j'étais demeurée rêveuse jusqu'à l'heure de la soirée où la présence de Gilbert était venue me les faire oublier.

J'y songeais aujourd'hui, et peut-être ce souvenir contribuait-il à la répugnance que j'avais à aller au couvent. Peut-être aussi ajouta-t-il à la sensation inusitée que j'éprouvai lorsque je me trouvai dans le parloir, ce même parloir où j'étais entrée pour la première fois avec un effroi dont j'avais perdu la mémoire, tant l'impression qui lui avait succédé depuis était différente !

En effet, quels que fussent la joie, le trouble, l'émotion ou l'angoisse que j'y apportasse, au bout de quelques instants, une tranquillité inexprimable semblait répondre en moi au silence qui m'environnait. Les pulsations de mon cœur et de mon pouls s'apaisaient et j'éprouvais l'effet que produit un air pur et vivifiant chez ceux qui quittent un air épais et fiévreux. Ces murs dépouillés eux-mêmes, ces sièges de bois, cet ensemble de simplicité extrême et d'extrême austérité, tout m'inspirait une sorte d'attrait dont eussent été fort surpris ceux qui me voyaient chaque jour dans ma somptueuse demeure, entouré de tout ce que le luxe et le goût le plus raffinés pouvaient rassembler autour de moi. Cet attrait incompréhensible à moi-même était comme l'un de ces parfums vagues que l'on respire en côtoyant une rive cachée aux yeux, et qu'on devine sans pouvoir encore l'apercevoir !.....

Mais ce jour-là, ces mêmes impressions, au lieu de produire leur effet accoutumé (essentiellement doux et calmant), me causèrent un malaise égal à un remords, et bientôt je trouvai ma solitude si difficile à supporter, que j'eus l'idée de profiter du temps qui me restait, pour quitter le couvent sous un prétexte quelconque sans voir ma sœur. Mais la force que, grâce au ciel, je possédais encore et qui m'avait amenée là, m'y retint, et je demeurai à la place où j'étais, absorbée dans des pensées que je n'osais pourtant pas approfondir, tant elles me semblaient discordantes avec le lieu où je me trouvais, et différentes maintenant de ce qu'elles m'apparaissent dans la lumière, où je les avais regardées une heure auparavant. Enfin la porte s'ouvrit, le rideau fut tiré et Livia parut.

—Tu viens tard, ma Gina, me dit-elle, je craignais de ne pas te voir aujourd'hui.

Je balbutiai quelque excuse, tandis qu'elle m'examinait de son regard pénétrant quoique toujours profondément doux.

—Tu n'es plus radieuse comme samedi dernier, Ginevra, tu es émue et agitée aujourd'hui ; me diras-tu pourquoi ?

L'idée me vint de lui faire une confession véridique et complète, mais au moment de commencer, je fus frappée de l'impossibilité de parler, dans ce lieu et dans cette angélique présence, de tout ce qui, loin de là, m'avait paru simple, excusable et presque légitime.

Voyant que je ne répondais pas, elle me dit doucement :

—Lorenzo ne revient pas et son absence t'afflige, sans doute. Est-ce cela ? Mais patiente et douce, Ginevra, je t'en conjure.

Je fus contente d'é luder une autre réponse, et cependant ces paroles me causèrent une sorte d'impatience, et je lui dis vivement :

—Livia, tu exiges trop de moi ; je serai douce et patiente trop tard peut-être, maintenant, je ne le puis...

—Gina ! Gina ! allons donc ! me dit-elle du ton qu'elle prenait dans mon enfance, pour me corriger de mes petits défauts.

—Oh ! Livia, la vie est difficile pour ta pauvre sœur, je t'assure. Tu es heureuse, toi !...

— Oh! oui, je le suis! murmura-t-elle.  
 — Qui me l'eût dit, cependant? poursuivis-je avec agitation, lorsque Lorenzo vint là bas me chercher avec tant d'assurances de tendresse, tant de promesses de bonheur!... que tout cela serait si faux et si mensonger!... Oh! quand j'y pense, je n'ai plus la force de...  
 — Ginevra! me dit tout à coup Livia, en m'interrompant avec autorité, ce sont là de vaines paroles; tu parles comme un enfant!

Il était rare qu'elle me parlât ainsi et je devins très-attentif.

— Dans ce temps dont tu parles, reprit-elle, je te disais un jour, t'en souviens-tu? c'était peu de temps avant celui où tu devais aller à l'autel...  
 — Je l'interrompis vivement à mon tour:  
 — Je n'ai pas oublié notre conversation, Livia, oui, tu me disais, ce jour-là que j'allais prononcer le plus redoutable serment qu'il y eût au monde. Mais, ma sœur, ce serment, je n'étais pas seule à le prêter.

— Non, certes. Et maintenant tu vas me dire que Lorenzo l'a violé, ce solennel serment qui vous liait l'un et l'autre?... Oui, Gina, c'est horrible, je le sais bien; mais, écoute-moi: si maintenant tu penses à toi plus qu'à Dieu (mille fois plus offensé que toi-même), si tu continues à gémir ainsi, et à savourer, pour ainsi dire, ton injure, tu en arriveras vite à te trouver délicate aussi, et affranchie de ton côté de la foi jurée. Et alors, oh! que Dieu me préserve de voir ce jour... ce jour où je te perdrais vraiment) ta chute serait prompte, rapide, profonde, et tu tomberais aussi bas, peut-être que tu peux encore t'élever haut maintenant!

Elle me vit tressaillir à ces paroles, et elle reprit avec la douceur de sa voix ordinaire:  
 — Allons, ma Gina bien-aimée, que Dieu et les anges veillent sur toi!... Voici le jour qui tombe, la cloche va me rappeler, je n'ai plus que le temps de te dire un mot: je t'en supplie, oublie ton cœur. Crois-moi, Dieu saura le rassasier un jour, si tu cesses de l'écouter mollement ainsi, et de vouloir le satisfaire à tout prix: oublie ton cœur, te dis-je, ne songe qu'à ton âme!

La cloche sonnait tandis qu'elle parlait encore. Elle leva la main et fit en l'air le signe de la croix. J'inclinai le front, et quand je le relevai, elle avait disparu.  
 Mais ce n'était pas en vain qu'elle avait parlé. Ce n'était point en vain qu'elle avait ainsi répondu à ce que je ne lui avais pas dit. Les nuages qui voilaient ma raison commençaient à se dissiper, mon courage à renaître, et le diamant intérieur reprenait peu à peu, au fond de mon âme, son éclat obscurci. Ce fut à la fois un moment de grande souffrance et de grande clarté. Ce que j'avais à faire s'offrit à moi avec une douloureuse évidence, et je n'en détournai plus les yeux.

Lorsque je quittai le couvent je n'étais pas heureuse, je n'étais même ni calme ni consolée, mais j'étais décidée.  
 Il était si tard, qu'à mon retour la lune éclairait déjà le jardin. Je m'y promenai bien longtemps, plongée dans mes réflexions, et cherchant avec sincérité à affermir une résolution dont je n'osais envisager encore l'accomplissement. Je me demandais, en tremblant, s'il fallait dire le mot décisif avant la fin de ce même jour, ou s'il fallait attendre au lendemain jusqu'à l'heure où serait terminée cette soirée organisée par Lando, et que je ne pouvais plus empêcher?...  
 J'hésitais encore à cet égard: toutefois ma détermination était prise, je n'avais pas cessé de faiblir. J'étais loin, bien loin encore du sommet, mais j'avais résolu de m'arrêter sur la pente où j'étais, et de recommencer à gravir.

Une circonstance insignifiante en elle-même vint, dans ce moment, confirmer mes dispositions nouvelles.  
 La porte de l'atelier de Lorenzo était ouverte. Pour remonter chez moi, je voulus abrégier ma route en le traversant, et j'allais ressortir par l'autre porte lorsque je me trouvai en face de cette statue pour laquelle j'avais servi de modèle. La lune éclairait d'une si vive lumière, que l'effet en était saisissant... Je m'arrêtai à la considérer et peu à peu il me sembla que cette image de moi-même m'adressait, à sa façon, un langage fort semblable à celui que je venais d'entendre.  
 Quelle avait été, en effet, la pensée de Lorenzo dans cette Vestale, la plus belle de ses œuvres?  
 Une de ces pensées qui, parfois, sous l'inspiration du génie, jaillissent de son âme, et semblaient pour un instant révéler chez lui une intelligence du bon, égale à celle qu'il possédait du beau. Lueurs superficielles et passagères, hélas! mais qui avaient suffi, cependant, pour justifier un jour cette grande espérance fatalement déçue à l'heure même où je l'avais formée!

Ici donc, tout en prenant pour un type ces antiques gardiennes du feu sacré, sa pensée avait été de représenter sous ces deux emblèmes la femme infidèle, et la femme fidèle à sa plus haute mission: l'une appliquant la flamme divine dont elle est dépositaire à produire l'incendie, puis les ténèbres; l'autre conservant cette même flamme vive, pure, brillante, et répandant sur elle-même et autour d'elle, sa bienfaisante lumière.

Telle était cette pensée qu'il n'avait pu réaliser, disait-il, qu'en empruntant mes traits. Tout ceci, sans doute, n'était qu'une rêverie d'artiste; néanmoins, lorsqu'en ce moment je considérai l'œuvre qui en avait été le fruit, ce que j'éprouvai fut si étrange, les pensées qui me vinrent à l'esprit furent si vives, qu'elles n'étaient sans doute qu'un murmure de cette voix qui, depuis une heure, me parlait de plus en plus distinctement au cœur.

Cette statue (quelque idéalisée qu'elle fût par le talent du sculpteur) était assez ressemblante pour que je pusse me reconnaître. Inondée comme elle l'était en ce moment d'une brillante et mystérieuse lumière, je la regardai comme je ne l'avais jamais fait jusque-là. J'en observai attentivement l'attitude noble et calme, le visage légèrement incliné vers la flamme symbolique, qui s'élevait d'une lampe portée par les deux mains, sans effort, mais avec soin et vigilance. Enfin je remarquai la bouche et les yeux, et il me sembla que jamais artiste n'avait aussi bien exprimé la douceur, la fermeté et la pureté qu'il voulait reproduire. C'est ainsi que Lorenzo avait imaginé la gardienne de cette flamme divine et sainte qui, en même temps qu'elle éclaire et illumine le foyer, vivifie et alimente les plus nobles élans du génie!...  
 Oui, cette conception était belle, et je me sentais orgueilleuse et satisfaite qu'il m'eût trouvée digne d'être son modèle pour la réaliser!

Tout à-coup, avec une sorte d'effroi, cette idée me vint:  
 « Cette ressemblance ne serait-elle qu'extérieure? et ne manque-t-il pas beaucoup de choses en moi à l'état intérieur que cette image cherche à exprimer et dont sa beauté n'est que le reflet?... »

O mon Dieu! merci! tout est instrument entre vos mains. C'était vous, et non ce marbre qui me suggérez cette pensée, et ce fut grâce à vous qu'en ce moment, plus vite que je ne puis le dire, et aussi clairement que l'œil voit un tableau placé soudainement devant lui, je vis tout d'un coup que si Lorenzo était là—sous ce toit qui était le sien—et que là aussi fût Gilbert, Gilbert qui s'était dit mon ami et se dirait le sien, il se glisserait à mon foyer, il entrerait dans ma vie un mensonge perpétuel, une trahison manifeste, un danger permanent. Je vis et je compris que, lors même qu'il me semblerait ne point avoir de reproches à me faire, rien ne serait désormais irréprochable, ni en moi ni autour de moi; je reconus que même, si la lampe ne s'échappait pas de mes mains, la pureté de sa flamme s'affaiblirait vite, et assurément finirait par s'éteindre...  
 Tout cela me devint clair, visible, palpable, et en présence de ce marbre muet, devant l'image de cette créature païenne, je renouvelai l'engagement tacite que j'avais pris une heure auparavant, près de celle qui était la réalisation vivante et chrétienne de cet idéal antique de la pure et chaste vertu!

MME. AUGUSTUS CRAVEN.  
 (A continuer)

ATELIER DE  
**PIERRES ET DE MARBRES**  
 DE LA PUISANCE,  
 69 Rue Bleury, Montreal.  
**H. L. GODFRAY.**  
 Marbre pour Monuments,  
 Tombs Mortuaires, Manteaux  
 de Cheminées, et pour Meubles,  
 et toute espèce d'ouvrages de  
 Marbre et de Pierre pour les  
 Cimetières.  
 6-26-4-115. Dessins envoyés sur demande.

**PRINTEMPS, 1875.**  
 Le meilleur assortiment de  
**POELES DE CUISINE AMERICAINES, GLACIERES**  
**SABOTIERES,**  
 Escabeaux Brevetés, Ustensiles de Cuisine  
 les plus nouveaux. Venant d'être reçu, le meilleur  
 choix de  
 Corniches et Ornaments de Rideaux,  
**BAGUETTES D'ESCALIERS, etc., etc**  
 L. J. A. SURVEYER,  
 6-19-52-105 524, Rue Craig, Montréal.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."**  
**Capital. - - - - - \$6,000,000**  
**Fonds Disponibles, u-delà de - - - - - \$1,031,000**  
**DIRECTEURS:**  
 JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz."  
 ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains."  
 M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada," Vice-Président de la "Compagnie de Caoutchouc de Québec," et Président de la "St. Pierre Land Co."  
 J. ROSAIRE THIBAudeau, Directeur "La Banque Nationale."  
 J. F. SINCENNES, Vice-Président "La Banque d'Amérique."  
 W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada."  
 HORACE AYLWIN, Port Hope.  
 ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puissance."  
 DUNCAN MCINTYRE, de MM. McIntyre, French & Co., Négociants.  
**OFFICIERS:**  
 Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL.  
 Gérant Général: ALFRED PERRY. Secrétaire: ARTHUR GAGNON.  
 Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.  
 Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et Frêts sur les steamers et vaisseaux à voile de première classe.  
 BUREAU PRINCIPAL: 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 5-46-52-1

**LE VIDO.**  
**EAU DE BEAUTE,**  
 PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.  
**AUX DAMES.**  
 Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.  
 Manière de s'en servir.—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.  
 Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.  
 Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.  
 Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.  
 Vendu chez le Dr. GAUTHIER,  
 6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

**Librairie Ovide Fréchette,**  
**CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST JEAN,**  
 HAUTE-VILLE, QUEBEC.  
 On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons.  
 Chronos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Etrangers.  
 Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition.  
 On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

**BUREAUX A LOUER.**  
 Deux ou trois jolies CHAMBRES, coin des rues Craig et Bleury.  
**AUSSI**  
 un étage entier, commode et bien éclairé, très convenable pour une manufacture d'articles légers.  
 S'adresser à G. B. BURLAND,  
 46, RUE ST. JEAN.

**"CAR LE SANG, C'EST LA VIE."**  
**CELEBRE**  
**PURIFICATEUR DU SANG**  
**DE CLARKE**  
 (Marque de Commerce—"Blood Mixture.")  
 LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,  
 nettoie et élimine du sang toutes les impuretés, et ne saurait être trop hautement recommandé.  
 C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.  
 Il guérit les Vieilles Plaies  
 les Plaies Ulcérées sur le Cou  
 les Plaies Ulcérées sur les Jambes  
 les Boutons Noirs sur la Figure  
 le Scorbut et ses suites  
 les Ulcères cancéreux  
 les maladies du Sang et de la Peau  
 les Enflures Glandulaires  
 Elimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.  
 Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.  
 Des Millions de Témoinages attestent de son efficacité.  
 Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDICINES PATENTÉES de l'univers.  
 Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste,  
 APOTHECARIEN HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.  
 Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:  
**EVANS, MEROER & Co., MONTREAL.**  
 Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

**APPRENTIS DEMANDÉS.**  
 On demande deux ou trois JEUNES GARÇONS respectables et bien recommandés, pour apprendre L'IMPRIMERIE, et un JEUNE HOMME capable de travailler les PRESSES GORDON. S'adresser au bureau de L'Opinion Publique, 319, Rue St. Antoine.

**12**  
 Chromos pour \$1. La meilleure chance jamais offerte aux agents. Nous expédions par la malle à n'importe quelle adresse, franc de port, 12 magnifiques Chromos à l'Huile, dimensions: 9x11, montés, sur réception de \$1. Vous les recevrez \$3 dans une heure. Envoyez une agence de Chronos, c'est la plus rémunérative. Tout le monde aime et achète des gravures. Nous avons du travail et de l'argent pour tous: hommes et femmes, garçons et filles, pour tout le jour ou pour les heures de loisir, le jour ou le soir, pour la maison ou le voyage. Envoyez \$1 dans une lettre. Les Chromos vous parviendront par la malle suivante. Ils se vendent à première vue.

**ON DEMANDE** des agents pour les meilleurs paquets de prix de l'univers. Chaque paquet contient 15 feuilles de papier, 15 enveloppes, plume, manche de plume, crayon, mesure d'une verge patenée, un lot de parfumerie et un joyau. Un paquet seul avec un prix élégant, par la poste affranchi, 25 centes.

**MEILLEURE** Montre Imitation d'or, celle qui se vend la mieux du monde. Cette montre est d'argent pur plaqué en or par le meilleur procédé galvanique, montée sur diamants, avec second disque renforcé; balancier d'expansion; mouvements en nickel; couvert merveilleusement garanti; elle paraît aussi bien qu'une montre d'or qui aurait coûté \$60 ou \$100. Elle se vend ou se change facilement pour \$25 à \$60. Si vous voulez une montre pour vous-même ou pour faire de l'argent, essayez celle-ci. Prix: \$17 seulement. Nous envoyons cette montre C. O. D. sujette à l'approbation de l'acheteur, sur réception de \$2 accompagnant la commande; la balance de \$15 devra être payée à l'express si la montre vous convient.  
**TOUS** peuvent faire beaucoup d'argent en vendant nos marchandises. Nous avons beaucoup d'autres Nouveautés dont l'usage est aussi général que la farine. Envoyez un estampille pour notre catalogue illustré.  
 Adressez: F. P. GLUCK, New Bedford, Mass.  
 6-20-52-106

**DEMANDEZ** le VINAIGRE de LEFEBVRE spécialement recommandé par la faculté médicale, comme exempt de toute adultération et supérieur à tout EPICIER importé. En gros et en détail. Vinaigrerie en Entrepôt de Montréal, 41, r. Bonsecours. 6-23-26-103

**ON DEMANDE**  
 Un AGENT actif et intelligent pour solliciter des Annonces pour L'OPINION PUBLIQUE. Ce Journal a trois fois la circulation de n'importe quel autre Journal français publié en Canada, et devrait obtenir une clientèle nombreuse parmi les marchands Anglais et Français. On exigera des références des personnes faisant application. L'Agent devra parler également bien l'Anglais et le Français, et pouvoir se présenter aux clients d'une manière convenable.  
 S'adresser à  
 GEORGE E. DESBARATS,  
 319, RUE ST. ANTOINE.

**APPRENTIS DEMANDÉS.**  
 On demande deux ou trois JEUNES GARÇONS respectables et bien recommandés, pour apprendre la LITHOGRAPHIE. S'adresser au bureau de L'Opinion Publique, 319, Rue St. Antoine.

**GRAVURES SUR ACIER.**  
 Nous avons fait un tirage très soigné, sur papier à dessin, de quelques GRAVURES SUR ACIER publiées récemment dans L'OPINION PUBLIQUE. Nous continuerons la série, et petit à petit, nos abonnés pourront se former, à très-peu de frais, une belle collection de chefs-d'œuvre, soit pour encadrer, soit pour mettre en portefeuille. Nous annoncerons la série à mesure qu'elle se produira. Nous offrons maintenant:  
**MARGUERITE:** par BERTRAND, sur papier 16 x 23  
**OPHÉLIE:** par BERTRAND, sur papier 16 x 23 pour \$1.00 la paire.  
**LA BECQUÉE:** par de JONGHE, sur papier 23 x 32, pour 75 centes.  
 L'on recevra ces gravures, soigneusement entourées sur un rouleau de bois et affranchies, par la poste, en retour du prix indiqué, qui devra accompagner la commande.  
 S'adresser à  
**LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS,**  
 MONTREAL.

L'Opinion Publique est imprimée et publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS (à responsabilité limitée), à ses bureaux, Nos 311 à 319, rue St. Antoine Montréal.